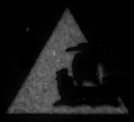

NB Investment Management Corporation

2007-2008 ANNUAL REPORT

BOARD OF DIRECTORS

Gilles Lepage
Chairperson of the Board

Joel Attis
Vice-Chairperson of the Board

Don Moors, FCMC
Director

Réjean Bossé
Director

Richard C. Speight, Q.C.
Chairperson of Governance Committee
Director

Cathy Rignanesi
Director

John A. Sinclair
Director (ex officio)

Michael W. Walton
Director

Wiktor Askanas
Chairperson of Human Resources and Compensation Committee
Director

Marc-Antoine Chiasson
Director

Sharon MacFarlane, CA
Chairperson of Audit Committee
Director (ex officio)

Reno Thériault
Director

John Mallory
Director (ex officio, non-voting)

CORPORATE OFFICERS

John A. Sinclair
President and Chief Executive Officer
Chief Investment Officer

Jan Imeson, CA
Vice-President and Chief Financial Officer

Norma Kennedy
Secretary of the Corporation

CORPORATE LEADERSHIP TEAM

John A. Sinclair
President and Chief Executive Officer
Chief Investment Officer

Dan Goguen, CA, FRM
Vice-President Private Markets

Mark Holleran, CFA
Vice-President Equities

James Scott, CFA
Vice-President Fixed Income

Jan Imeson, CA
Vice-President and Chief Financial Officer

New Brunswick Investment Management Corporation
440 King Street
York Tower, Suite 581
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H8 Canada
Tel: (506) 444-5800 Fax: (506) 444-5025
E-mail: nbimc@nbimc.com

Website: http://www.nbimc.com

Contents

Corporate Profile	1
Corporate Mission	1
Corporate Vision	2
Corporate Values	2
Financial Highlights	3
Letter to Stakeholders	7
Plan Governance	10
NBIMC's Investment Beliefs	12
Management Discussion and Analysis	13
Operating Costs	18
Compensation	19
Employee Activity in our Communities	22
Communications and Accountability	22
Financial Statements	23
NB Investment Management Corporation	25
Public Service Superannuation Fund	36
Teachers' Pension Fund	37
Judges' Superannuation Fund	38

Corporate Profile

The New Brunswick Investment Management Corporation (NBIMC) is the trustee and investment manager for the pension assets of over 46,000 members of the Public Service, Teachers', and Judges' pension plans.

The primary mission of the Corporation is to increase the long-term value of the pension funds it manages and to assist the plan sponsor in meeting the pension promise to its members.

To fulfill this mission the Corporation conducts the following activities:

- Acts as fund trustee.
- Develops the investment policy for each fund.
- Implements the investment policy for each fund.
- Adds value through active investment management net of organizational expenses.
- Manages risks associated with the investment of the pension assets.
- Provides administrative services such as security custody, accounting, performance measurement, and technology.

Located in Fredericton, New Brunswick, NBIMC is the largest institutional investment manager in Atlantic Canada with assets under management totaling $8.70 billion at March 31, 2008.

Corporate Mission

The prudent, innovative and cost efficient investment management of New Brunswick based public sector funds to ensure long-term growth that meets client investment challenges.

Key Goals:

- To provide long-term asset growth for client investment funds through prudent asset allocation and risk management strategies.
- To attract, develop, and maintain a highly skilled and experienced team of professionals to support growth and diversity of investment options.
- To enhance information technology systems to support growth and diversity of investment options.
- To enhance governance, management and organizational effectiveness.
- To strengthen and expand stakeholder relations.
- To provide investment fund management services to a growing number of New Brunswick-based public sector investment funds.

Corporate Vision

The New Brunswick Investment Management Corporation (NBIMC) is the provider of choice for New Brunswick public sector investment funds.

NBIMC is recognized as a user of "best practices" by clients and peers. The company is:

- A provider of consistent value added for clients through a diverse range of multiple investment strategies.
- Ranked on long-term performance in the top quartile of comparable investment fund management companies.
- Recognized by stakeholders as having strong governance practices and a long-term strategic vision.
- Driven by a team of highly skilled investment management professionals working within a culture of innovation and risk management.
- Viewed as an employer of choice by both recent graduates and experienced investment management professionals.

NBIMC maintains strong relationships and ongoing communication with key stakeholders.

Corporate Values

PRUDENCE – *we guide investment activity within appropriate policy guidelines focused on asset allocation and risk management in accordance with client objectives.*

ACCOUNTABILITY – *we act in the best interests of our clients and use the highest standard of financial accounting, compliance, auditing and performance measurement.*

TEAMWORK – *we develop and sustain a learning culture of engaged employees who share expertise, clear roles, coordinated activity and working together to achieve our goals.*

TRANSPARENCY – *we produce clear and frequent communications to all stakeholders on operations, strategies and results.*

INTEGRITY – *we ensure honesty in all corporate undertakings guided by a Code of Ethics and Business Conduct.*

INNOVATION – *we encourage a diversity of innovative, well researched investment and management strategies.*

Financial Highlights - as of March 31, 2008

PUBLIC SERVICE

NET ASSETS - as of March 31, 2008
($ millions)

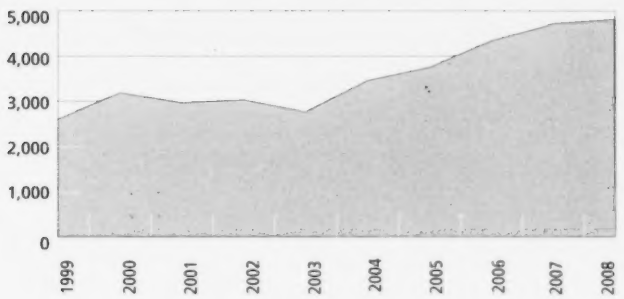

ANNUAL TOTAL FUND RETURNS - 1998-2008

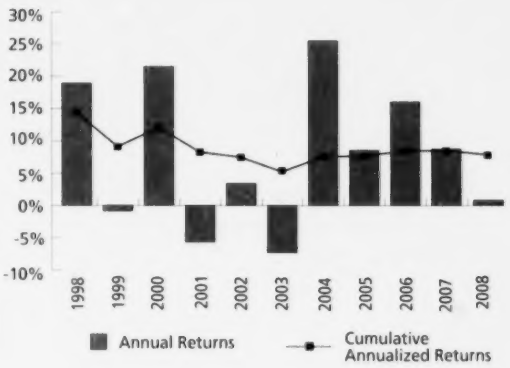

INVESTMENTS BY PORTFOLIO - as of March 31, 2008
($ millions)

	2008	2007	2006
FIXED INCOME			
Nominal Bonds	$ 1,275.1	$ 1,382.5	$ 1,275.2
Short Term Assets	205.7	142.4	179.5
	1,480.8	1,524.8	1,454.7
PUBLIC EQUITY			
Canadian	980.3	972.7	892.2
International	1,116.3	1,028.7	960.3
	2,096.6	2,001.4	1,852.4
INFLATION LINKED ASSETS			
Real Return Bonds	424.8	542.1	497.6
Real Estate and Infrastructure	226.3	194.5	173.5
Commodities	98.3	93.5	67.1
	749.4	830.1	738.2
ALTERNATIVE INVESTMENTS			
Absolute Return	309.8	282.1	236.2
Private Equity	87.4	62.7	51.9
	397.3	344.8	288.1
Total Investments	$ 4,724.0	$ 4,701.1	$ 4,333.4

Note: Numbers above may not add up due to rounding.

ASSET MIX - as of March 31, 2008

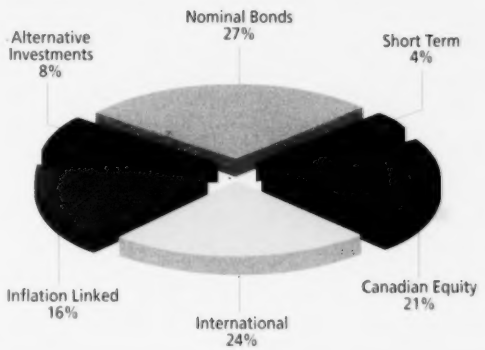

INVESTMENT PERFORMANCE as of March 31, 2008

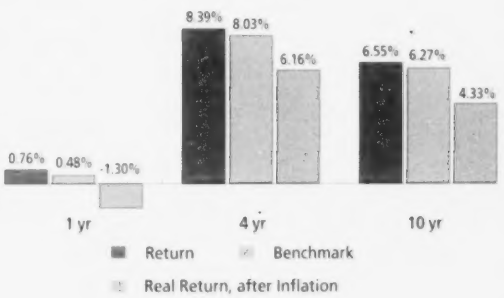

Financial Highlights - as of March 31, 2008

TEACHERS'

NET ASSETS - as of March 31, 2008
($ millions)

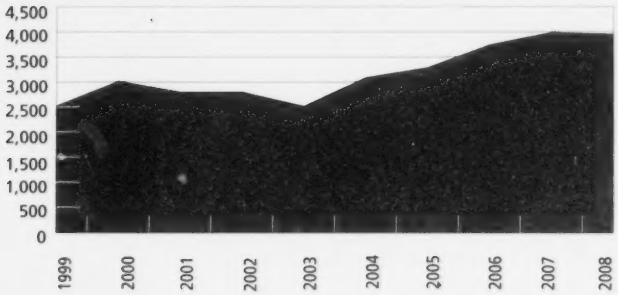

ANNUAL TOTAL FUND RETURNS - 1998-2008

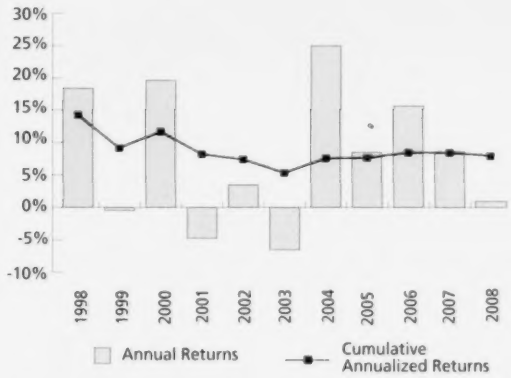

INVESTMENTS BY PORTFOLIO - as of March 31, 2008
($ millions)

	2008	2007	2006
FIXED INCOME			
Nominal Bonds	$ 1,083.5	$ 1,209.6	$ 1,134.5
Short Term Assets	171.5	120.3	154.5
	1,255.0	1,329.9	1,289.0
PUBLIC EQUITY			
Canadian	778.4	783.3	730.4
International	897.7	836.1	791.6
	1,676.1	1,619.4	1,522.0
INFLATION LINKED ASSETS			
Real Return Bonds	374.1	498.5	465.4
Real Estate and Infrastructure	227.3	164.6	149.3
Commodities	82.0	79.1	57.7
	683.4	742.3	672.4
ALTERNATIVE INVESTMENTS			
Absolute Return	253.6	233.5	200.5
Private Equity	73.0	53.1	44.7
	326.6	286.6	245.2
Total Investments	$ 3,941.1	$ 3,978.2	$ 3,728.6

Note: Numbers above may not add up due to rounding.

ASSET MIX - as of March 31, 2008

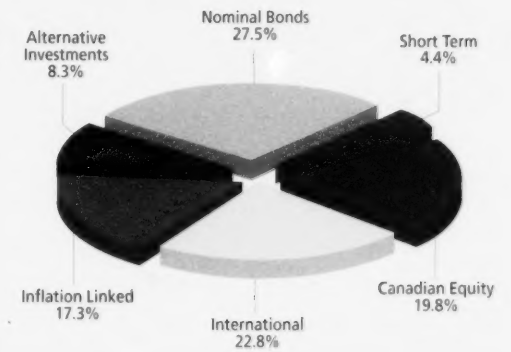

INVESTMENT PERFORMANCE as of March 31, 2008

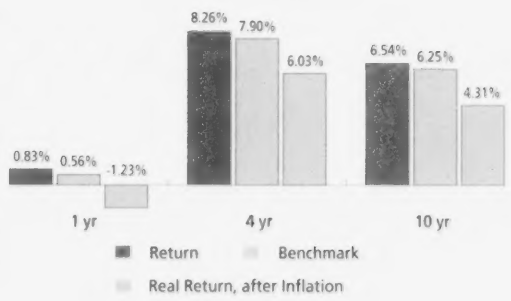

Financial Highlights - as of March 31, 2008

JUDGES'

NET ASSETS - as of March 31, 2008
($ millions)

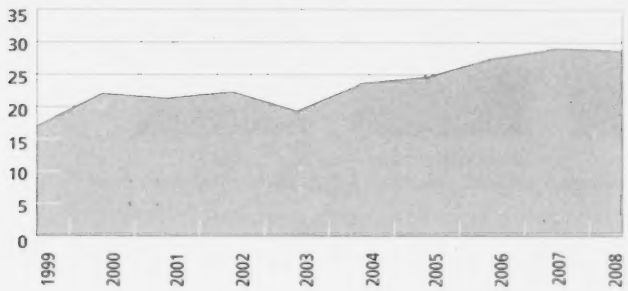

ANNUAL TOTAL FUND RETURNS - 1998-2008

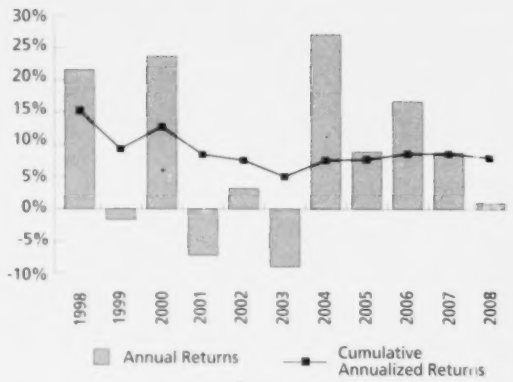

INVESTMENTS BY PORTFOLIO - as of March 31, 2008
($ millions)

	2008	2007	2006
FIXED INCOME			
Nominal Bonds	$ 7.7	$ 8.5	$ 8.1
Short Term Assets	1.2	0.9	1.1
	9.0	9.4	9.2
PUBLIC EQUITY			
Canadian	6.0	6.0	5.7
International	6.8	6.4	6.1
	12.7	12.4	11.8
INFLATION LINKED ASSETS			
Real Return Bonds	2.6	3.3	3.2
Real Estate and Infrastructure	1.4	1.2	1.1
Commodities	0.6	0.6	0.4
	4.5	5.1	4.7
ALTERNATIVE INVESTMENTS			
Absolute Return	1.9	1.7	1.5
Private Equity	0.5	0.4	0.3
	2.4	2.1	1.8
Total Investments	$ 28.7	$ 29.0	$ 27.5

Note: Numbers above may not add up due to rounding.

ASSET MIX - as of March 31, 2008

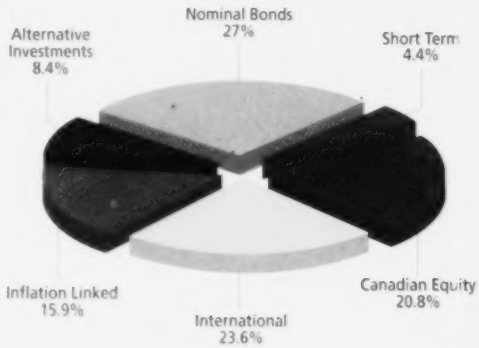

INVESTMENT PERFORMANCE as of March 31, 2008

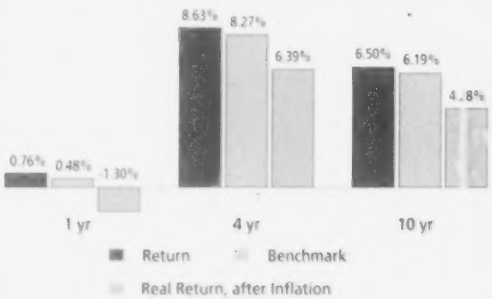

Board of Directors

Wiktor Askanas
Chairperson Human Resources & Compensation Committee

Joel Attis
Vice-Chairperson of the Board

Réjean Bossé
Director

Marc-Antoine Chiasson
Director

Gilles Lepage
Chairperson of the Board

Sharon MacFarlane, CA
Chairperson Audit Committee

John Mallory
Director (ex officio, non-voting)

Don Moors, FCMC
Director

Cathy Rignanesi
Director

John A. Sinclair
President and
Chief Executive Officer
Chief Investment Officer

Richard C. Speight, Q.C.
Chairperson Governance Committee

Reno Thériault
Director

Michael W. Walton
Director

Letter to Stakeholders

On behalf of the Board of Directors and staff of NBIMC we are pleased to provide the following Fiscal 2007-2008 Annual Report. Our overall gross rate of return for the year ending March 31, 2008 was 0.79%, while our longer term annualized four-year return was 8.33%.

The past year was very challenging due to the uncertainty and volatility in the global financial markets. Challenging return years are to be expected from time to time, and we are pleased to point out that our overall investment return for the fiscal year ranked very well versus peer public service and pooled balance fund managers.

More importantly our long-term annualized return remains strong. As discussed in prior reports, our investment program is designed with a long-term focus to match the long-term characteristics of the underlying pension plan liabilities. We are pleased to point out that our overall four-year annualized blended return of 8.33% continued to exceed the actuarial return requirements for each of the funds under management.

Fiscal 2007-08

During the fiscal year 2007-08, net assets under management decreased slightly to $8.699 billion from $8.718 billion in the prior year. This decrease in assets resulted from $49 million in net investment earnings, $138 million in special funding payments from the plans' sponsor, and net pension payouts of $206 million. Management successfully added approximately $19 million of the net investment earnings through active portfolio management activities. The decline in the total value of assets under management in a year of positive returns illustrates the mature nature of the pensions under our management.

The fiscal year presented many challenges to the investment management industry. We are very pleased to point out that our investment teams avoided a number of the significant credit related issues that affected many investors. First of all, NBIMC had no direct exposure to the sub-prime mortgage debt crisis in the U.S., and had no exposure to Canadian non-bank Asset Backed Commercial Paper. Although we had no direct exposure to these types of securities, their issues impacted the credit markets in general. This effect was largely mitigated however in our portfolio due to our fixed income investment focus on Canadian-based government securities.

We are also very pleased with the performance of our internally based market neutral investment strategies. These strategies were originally put in place to replicate public equity market exposure without being correlated to the returns of this market. The internalization of these strategies are not only cost effective, but also provide us with full control and transparency of our positions versus the option of using external hedge fund alternatives. The returns on these strategies during the year continued to validate our approach, and contributed to our positive overall return, in the face of the public equity market declines.

NBIMC continues to deliver both nominal and real (inflation adjusted) investment returns that exceed long-term actuarial requirements. We also continue to contribute additional value added returns versus our various market benchmarks. This additional value not only covers the expenses of NBIMC but also adds significantly to each plan's asset base.

Further detail on NBIMC's mandate, activities and results are contained in later sections of this

report. In summary NBIMC achieved the following important accomplishments during the year:

- Continued to exceed the nominal and real return actuarial targets on a long-term basis,
- Realized positive relative value added returns, after covering expenses, for the portfolios through active investment management,
- Implemented Asset Mix changes resulting from the completion of an April 2007 Asset Liability study of both the Public Service Superannuation Fund (PSSF) and Teachers' Pension Fund (TPF).
- Completed an enterprise wide Risk Management Framework and enhanced our risk management measurement systems.
- Restructured our foreign asset benchmarks and currency hedging activity to enable us to make more strategic investment and asset mix decisions.
- Transitioned our European and Japanese public equity assets into MSCI EAFE[1] developed markets based exposure. The majority of these assets are managed in-house.
- Expanded our private markets activity and appointed a Vice President to lead the effort.
- Completed an upgrade to our website (www.nbimc.com) which includes significantly more information with respect to our activities and governance processes.

Last year we reported on the completion of a governance related audit conducted by the Auditor General. A copy of the report and our Board's response comments can be found at (http://www.gnb.ca/oag-bvg/2006v2/chap3e.pdf). During the year the Board and management completed a disciplined process of analyzing and acting upon a number of the recommendations of this report. Part of these actions can be viewed in the updated disclosure of our governance process on our website (www.nbimc.com) and also through an expanded governance and compensation section found later in this annual report. The Auditor General has remained engaged in a review of our organization, and we expect a further "value-for-money" type audit report to be released by their office in late 2008.

Appreciation of Dedicated Service

We would like to recognize our Board for their efforts and support to NBIMC during the year. Service on the Board continues to be a major responsibility and a significant commitment which is greatly appreciated.

A special recognition and thank you is warranted for the contribution of Mr. Ronald J. LeBlanc whose term concluded near the end of the fiscal year. Ron joined the Board in 2000, and his guidance and oversight has played a large part in the investment success and growth of NBIMC during his term of service. We also welcomed three new Directors: Mr. Joel Attis who joined the Board in August of 2007 and Mr. Marc-Antoine Chiasson

[1]MSCI EAFE - Is an independent third party index maintained by Morgan Stanley Capital, and is based on market capitalization weights. The acronym EAFE stands for Europe, Australasia, and Far East.

and Ms. Catherine Rignanesi who joined our Board effective March 27, 2008. They are welcomed additions to the team and we look forward to their continued involvement.

On behalf of the Board we also wish to thank our team of professionals at NBIMC for their diligence and hard work. The continued successes we outline in this report can be attributed to their ongoing commitment and dedication to the task at hand.

Outlook

Financial market volatility has eased somewhat at the time of writing this letter, thanks to the concerted efforts of a number of world's central banks. These actions have at a minimum stabilized the global financial system, so that investors can revert to analyzing economic and corporate developments rather than be concerned about potential counterparty exposure and collapse. The economic environment however remains challenging, with the consumer impact of the U.S. housing crisis still unfolding. We will continue to invest prudently through a well diversified mix of financial assets, while at the same time continuing to develop innovative solutions and approaches to meet our goals.

Due to the mature nature of the pension plans under our management, investment returns will need to continue to play a large part in helping to pay the pensions of the future. We remain committed to the task of trying to realize long-term investment returns that exceed actuarial requirements in a risk controlled fashion. We also remain confident that our strategy, people, and processes can continue to meet the long-term goals of our stakeholders and look forward to the opportunities and challenges ahead.

Sincerly,

Gilles Lepage
Chairperson

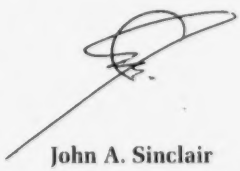

John A. Sinclair
President and Chief Executive Officer
Chief Investment Officer

May, 2008
Fredericton, New Brunswick

Plan Governance

NBIMC is a crown corporation, which was established under the New Brunswick Investment Management Corporation Act of 1994. NBIMC is primarily responsible for providing investment-counseling services and to act as trustee for the three pension funds currently under management.

The selection process and duties of the NBIMC Board of Directors are outlined in the Act. Governance of the organization is the primary consideration of the Board which acts solely in a fiduciary capacity as Trustee for the funds under management. Board members do not represent any specific stakeholder interest. The Board ensures that all of NBIMC's transactions are conducted on a purely commercial basis, and that decisions and actions are based on sound business practices.

There are three established Committees of the Board that assist in fulfilling its responsibilities: the Audit Committee, the Human Resources and Compensation Committee and the Governance Committee. Day-to-day management of NBIMC is delegated to the Chief Executive Officer, while investment related matters are delegated to the Chief Investment Officer. The Province of New Brunswick is the sole sponsor for the funds under management and is responsible for pension plan design, which includes contribution and benefit levels.

Information about our corporate governance practices is available on our website at www.nbimc.com. This includes: our governing statutes, by-laws, Board composition, Board and Committee Terms of Reference, Nomination Guidelines, Director Orientation and Education Policy and Code of Ethics and Business Conduct.

NBIMC has set a goal for itself to adopt best practices in corporate governance, giving due consideration to its status as a provincial crown corporation. The Board of Directors has successfully completed a number of governance initiatives in fiscal 2007-08 in furtherance of this goal:

- Approved and adopted new or revised Terms of References for each of the Board, the Audit Committee, the Governance Committee and the Human Resources and Compensation Committee, reflecting emerging governance practices in the private sector;
- Recognizing that under the New Brunswick Investment Management Act the final decision for appointment of directors rests with the Lieutenant-Governor in Council, the Board created Nomination Guidelines by which its Governance Committee can take a proactive role in proposing the specific skills and experience for considering candidates for director nomination. The Board subsequently completed these guidelines and forwarded them to the Minister for consideration;
- Developed a Director Orientation and Education Policy to provide new directors with a common level of understanding about director responsibilities, NBIMC and its business,

strategies and challenges, as well as our industry and current economic environment. In addition, this policy also requires an on-going, regularly scheduled educational process to ensure that all directors stay well-informed about these matters.

- Established a process for a review of accomplishments and evaluation of effectiveness of the Board and its Committees.

Board Attendance

Appointed Directors[1]	Board[2]	Audit Committee	Governance Committee	Human Resource & Compensation Committee
Gilles Lepage[3]	8/9	2/4	5/6	3/6
Wiktor Askanas	8/9	n.a.	4/6	4/6
Joel Attis[4]	3/4	n.a.	n.a.	1/2
Réjean Bossé	9/9	4/4	n.a.	n.a.
Ronald LeBlanc	8/9	4/4	n.a.	n.a.
Don Moors	9/9	4/4	n.a.	n.a.
Richard Speight	9/9	n.a.	6/6	n.a.
Reno Thériault	9/9	n.a.	n.a.	4/6
Michael Walton	9/9	n.a.	n.a.	4/6

[1] The Board of Directors also includes three ex-officio members: the President of NBIMC, the Deputy Minister of Finance (non-voting), and the Vice-President of Finance of the New Brunswick Power Corporation.

[2] 6 regular meetings and 3 special meetings

[3] Member of the Audit Committee prior to appointment as Chairman of the Board on September 1, 2007.

[4] Appointed to the Board on August 29, 2007

The Board also held two education meetings during Fiscal 2007-08 in accordance with its Director Orientation and Education Policy. The first education meeting addressed the topic of enterprise risk management. It included information and presentations from each of management and the internal auditors. The session concluded with the Board approval of an Enterprise Risk Management Framework for NBIMC which is available on our website. The second education meeting dealt with the legal environment in which NBIMC operates and included information and presentations from our external legal counsel.

The directors' remuneration is established in NBIMC's By-Laws and includes an annual retainer for the Chairperson and a per diem allowance for each meeting attended plus one day preparation. The cost of the Board function for the year ended March 31, 2008 was $80,380 plus travel and accommodation reimbursements of $22,625, which represents 0.8% of the total cost of operations. Directors who are *ex-officio* are not paid.

NBIMC's Investment Beliefs

The Corporation operates under a few basic investment beliefs, upon which we continually reflect when setting investment strategy. These beliefs are:

1. NBIMC is a relatively low risk asset manager when compared to its peers.

2. Real Return Bonds, because of their long-term inflation-linked characteristics, are considered to be an excellent match for pension liabilities.

3. New asset classes and strategies are introduced incrementally in order to progressively gain experience and to minimize transition costs.

4. The establishment of the appropriate asset mix for each of the funds under management is heavily influenced by both the actuarial profile and funding status of each plan.

5. NBIMC believes that market inefficiencies present opportunities to add value through active management.

Management Discussion and Analysis (MD&A)

Management's discussion and analysis (MD&A) is provided to enable the reader to interpret the material trends, the results and the financial conditions of the pension funds. As well, this MD&A may contain forward-looking statements reflecting management's objectives, outlook and expectations which involve risks and uncertainties. Key elements of the funds' annual financial statements are explained and this MD&A should be read in conjunction with these annual financial statements and related notes.

We caution readers not to place undue reliance on these statements as a number of important factors could cause our actual results to differ materially from the expectations expressed in such forward-looking statements.

Asset Mix

The development of the asset mix for each plan is highly dependant on the actuarial liability profile of the underlying pension plan. The respective asset mix is designed to provide annualized long-term returns that will exceed the actuarial return requirement for each plan, with the least amount of risk.

As noted in last year's report, NBIMC had recently received an actuarial valuation for the Public Service Superannuation Fund (PSSF) Plan as at April 2005 and the Teachers' Pension Fund (TPF) Plan as at April 2006. During this past fiscal year we conducted an asset liability analysis for each fund and upon Board approval we subsequently made a prudent series of adjustments to each Plan's asset mix. Based on the updated liability characteristics of both plans the nominal bond and real return bond exposure was reduced somewhat in favour of more real estate and international public equity exposure. The Judges' Pension Fund (JPF) Plan policy asset mix was adjusted to replicate that of the PSSF plan as per the practice adopted last year.

It is also important to point out that our Internal Auditor completed a review project on our investment policy development and related processes during the year. The results of this work confirmed that our processes are consistent with best practices, while also providing some input on further enhancements.

At year end we restructured the foreign benchmarks in our Investment Policies to move from the local currency basis of the home country of investment, to a Canadian dollar basis. Our past practice was better suited for the earlier formative years of NBIMC when the strategy of gaining market exposure was mainly derivative based. More recently we have begun to hold the majority of our exposure in physical security form, which has led management to have to undertake significant foreign exchange hedging activities to eliminate the currency risk implicit in the local benchmarks.

Along with the change in the benchmarks, we have simplified our currency hedging activity to focus on the main four currencies to which we are exposed (U.S. dollar, U.K. pound sterling, Euro, and Japanese Yen.) and separated the hedging in an overall portfolio overlay structure. This simplification and overlay approach will also now allow the Board and Management to take a more active approach with respect to foreign currency management if warranted.

The final Investment Policy change that occurred during the year was the combination of our European public equity exposure, and Japanese public equity exposure into a MSCI EAFE developed markets based exposure. By moving to the EAFE index we have essentially distributed a portion of the Japanese exposure to the other developed Asian markets of Australia, New Zealand, Hong Kong, and Singapore.

With respect to our actively managed investment activities, we finalized the research and

development of our own internally based active Canadian public equity strategy during the fiscal year. This strategy leverages the capabilities of our existing team of investment professionals and will result in NBIMC repatriating assets that have been managed externally in the past. The portfolio was activated in late April 2008.

Investment Performance

The two main objectives, in terms of investment performance, that NBIMC focuses on are the actuarial return requirements of the funds and adding value through active management strategies.

The first objective is in regards to both the nominal and real return of the funds versus the actuarial return requirement that has been determined necessary to appropriately fund each pension plan. This return is a function of the asset mix development process which was discussed in a prior section. Although our overall return of 0.79% for the fiscal year was below our nominal and real return hurdles during this past year, we have continued to exceed these targets over the more important long-term.

Returns for the year were also good in comparison to a number of peer managers. We would attribute this mainly to the fact that we have a lower weighting in public equity securities and a higher weighting to inflation linked and alternative assets. Both of these asset classes did well during the year. The most significant contributor to our nominal performance during the year was the nominal bond portfolio, followed by Canadian public equities, commodities, real return bonds, our market neutral strategies, and private equity. These gains however were largely offset by significant weakness in international public equity markets and the public securities portion of our real estate portfolio. The one positive point with respect to our international public market's exposure was that the implied currency hedging in our local currency benchmarks mitigated more significant losses that many of our peers experienced due to the strengthening of the Canadian dollar during the period.

The specific performance of each NBIMC asset portfolio and its respective benchmark is outlined in the table below.

Fiscal 2007-08 Rates of Return
(Portfolio and Benchmark)

	Portfolio Return	Benchmark Return
Fixed Income		
Nominal Bonds	6.98%	6.99%
Short Term Assets	4.65	4.62
Public Equity		
Canadian	4.29%	4.00%
United States	(7.18)	(6.94)
Europe	(12.36)	(12.07)
Japan	(23.50)	(25.85)
Inflation Linked Assets		
Real Return Bonds	5.89%	6.38%
Real Estate / Infrastructure	(12.20)	(13.59)
Commodities	33.06	38.62
Alternative Investments		
Absolute Return	8.07%	4.62%
Private Equity	30.92	(8.23)
Total Portfolio	**0.79%**	**0.52%**

The primary performance objective, as outlined by the plan actuary, is to achieve a long term real return (i.e. return after inflation) objective of at least 4%. This is the most significant hurdle that we measure our performance against and is the primary factor in the security of the pension plan benefits.

The following chart illustrates the annual real return achieved by NBIMC since our inception. More importantly the chart also illustrates that the

cumulative real return since inception is 1.68% per annum above the 4% hurdle required by the actuary. This additional return equates to approximately $1.0 billion of cumulative additional real return above that assumed by the Plans' funding assumptions over the twelve year period.

Achieving the Long-Term Pension Promise

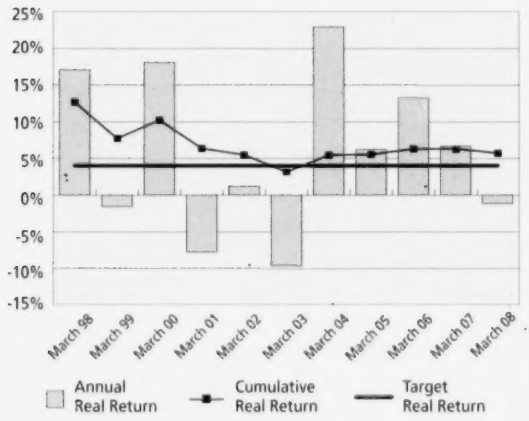

The second investment performance objective for NBIMC is to add value, above its various asset class benchmarks, through active management strategies. This value added, relative to benchmark, is expected to first cover all of NBIMC's operating costs, and subsequently add an additional target of 42 basis points per annum to each fund.

Our active management activities continued to add value for a seventh consecutive year. These activities added 22.7 basis points of value (54% of target), or approximately $19.8 million, after covering all of the organization's operating costs. This year's results slightly reduced our longer-term four year average annual value added return to approximately 33 basis point per annum (79% of target). The four-year term is the most significant term used to measure manager performance and is selected to represent a more consistent longer term measure.

We are pleased to have added relative value to the portfolios, especially considering the volatility experienced during the year. Significant inter-day swings in asset pricing and investor sentiment made holding any large investment positions a risky proposition and created difficulties in keeping asset mix weights balanced to Investment Policy levels. Management made a conscientious effort to keep risk in line with our target levels and did not have any direct exposure to the U.S. sub prime debt or the well publicized Canadian non-bank asset backed commercial paper problems

The following chart illustrates the gross relative value added from NBIMC's active management activities over the past four years. It is broken down in terms of operation costs and excess (or net) value added performance.

Adding Value after Covering Operating Costs

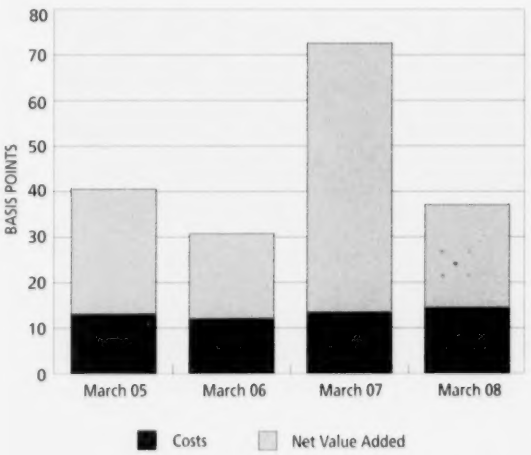

Risk Management

In past annual reports we have reported on our disciplined focus on potential risk and how it is a critical part of NBIMC's investment management activities. Risk management is a key element in ensuring stability in both pension plan contributions and benefits, and making sure that our active investment management activities do not bring undue risk to the Plans' assets. All investment decisions are made in a risk context that not only focuses on the expected returns of our activities but also on the potential loss that could be realized by those activities.

NBIMC has developed a number of risk management processes that are continually reviewed by management. During the year we formalized these components into an Enterprise Risk Management Framework that can be found on our website at http://www.nbimc.com/Investments/EnterpriseRisk.aspx. The Board evaluates management's assessment of each of the risks identified in the Framework on a quarterly basis.

Our risk processes can be summarized as follows:

i) A Board risk management process, conducted with the support of our internal audit services firm, annually reviews eleven risk categories. These categories include:
   - investment risk,
   - human resources risk
   - technology risk
   - legal, regulatory compliance and policy compliance risk
   - governance risk
   - reputation risk
   - communications risk
   - business strategy risk
   - business environment
   - fiduciary risk
   - operational risk

ii) A weekly risk measurement of the overall pension plans' funding ratio. This is reported to the Board on a quarterly basis.

iii) A weekly risk measurement of NBIMC's active management activities.

iv) A weekly Compliance Report on activities related to both investment policies and internal procedures. Investment Policy compliance is reported to the Board on a quarterly basis.

v) A management-led Investment Risk Management Committee which reviews and considers for recommendation all proposed changes to internal operating procedures. This could include procedures that affect investment valuation, risk measurement, or proposed new investment activities and instruments. This Committee met on three occasions during the year.

vi) An Information Technology Risk Management Committee that provides guidance to management on all technology related matters. This Committee met on three occasions during the year.

vii) A business resumption and continuity plan.

Our internal audit service provider (a firm external to NBIMC) conducted a full review of NBIMC's Investment Policy Process and our Trading Practices during the year and subsequently reported their findings to our Audit Committee. They also followed up on management's actions with respect to recommendations relating to information technology strategy and controls and compliance processes and procedures that were reviewed and reported on last year. The internal audit provider works under the direction of the Board's Audit Committee and helps to review and

provide advice on internal controls and processes within NBIMC.

As part of the follow-up to last year's information technology strategy audit, management completed an intensive review of our information technology infrastructure and benchmarked it against industry best practices. This project was completed with the help of an external consultant and is the first stage in a more detailed evaluation and technology planning project that will be undertaken in the year ahead.

Human resource risk is also an ongoing consideration of both management and the Human Resources and Compensation Committee of our Board. Projects that were completed during the year included the execution of our bi-annual Workplace Environment and Team Leaders surveys which are completed on a firm wide basis. Information gathered from these surveys help to both measure the success of various human resource initiatives that are underway and to identify potential areas for improvement. Management also developed a Human Resources Plan during the year in order to provide a link to the objectives within the Strategic Plan that had been completed in the previous year.

A final point with respect to risk management is to note that in early May 2008 NBIMC invoked its Business Continuity Plan with respect to the flooding situation in the downtown Fredericton area. Through the execution of this plan we were able to relocate designated trading room and administrative staff to an interim operation centre within eight hours and provide operations on an uninterrupted basis for two full business days. While one creates these plans with the hope that they will never need to be used, its successful execution provides an additional level of comfort should we experience a similar type of event again.

Operating Costs

Operating costs are an important element to be deducted in the determination of the final net returns for assets under management. When comparing performance between funds it is important to ensure one is comparing net fund returns, not gross returns. Lower costs result in higher comparative returns.

These expenses encompass all of the costs incurred by NBIMC to act as trustee for each pension fund, to manage the applicable assets, and to deploy our active management strategies. Cost minimization is an extremely important focus as it directly impacts each fund's net investment return, and is especially relevant in the current environment of lower return expectations across most asset classes. It is also important to note that NBIMC's active management performance is measured on a net basis after all operating costs are accounted for.

Typical investment industry practice is for managers to state their annual operating costs as a percentage of assets under management. In our case this would represent approximately 0.144% (14.4 basis points) versus 0.134% last year. Absolute operating expenses of approximately $12.6 million were about $1.3 million higher than the year prior, but within the fixed elements of our budget for the current year. The increase can essentially be attributed to an increase in salary expenses, due to the addition of three new positions and increases based on the external compensation review conducted in the prior year, and greater securities custody expenses created from increased internal management efforts.

As we have discussed in the past, there are a number of ways that we attempt to benchmark the amount of our expenses versus peer fund managers. First of all we continue to compare favourably from internally conducted comparisons of information that becomes publicly available from the Annual Reports put forward by our public sector peer funds. We also compare favourably to external pension plan sponsor surveys. SEI Investments[1] have published research indicating that the median annual manager operating costs, from a survey of Defined Benefit Pension plans with assets greater than $1 billion, was 35.1 bp.

Based on these comparisons, we are again pleased to report that NBIMC's operating costs are very low compared to the average fund operating cost. Maintaining this low cost structure helps to maximize the assets that are available to pay pension benefits.

1. "2005 Pension Plan Sponsor Fee Survey", SEI Investments Canada

Compensation

Human Resources and Compensation Committee Mandate

The Human Resources and Compensation Committee (HRCC) assists the Board in fulfilling its obligations relating to the compensation of management and directors, leadership succession, and human resource policies and practices.

The Committee is composed of four directors and the Board Chair who serves on the Committee as an *ex officio* member. The Committee meets quarterly. External human resources consultants may be used to assist the Committee with fulfilling its mandate.

Committee members for the year ended March 31, 2008 were: Wiktor Askanas (Chairperson), Reno Thériault, Michael Walton, Joel Attis and Gilles Lepage *(ex-officio)*.

The HRCC's key responsibilities include:

- Oversight of an annual performance appraisal process for the President & CEO, including establishment of goals and objectives, and recommendations for compensation arrangements including incentive awards;
- Participation in effective Human Resource governance processes including development of NBIMC's Compensation Philosophy and revisions to employee benefit programs;
- Recommendation of changes to organization structure, appointment of officers, amendments to job descriptions, adjustments to competitive salary ranges and succession plans for key employees.

HRCC's Key Activities in Fiscal 2008

During the year ended March 31, 2008, the Committee completed the following key activities, among other matters:

- Revised the Committee's terms of reference and recommended approval by the Board of Directors;
- Approved the public posting of the Compensation Philosophy on NBIMC's website;
- Reviewed the annual performance appraisal of the CEO;
- Reviewed the succession plan for the senior leadership positions;
- Initiated development of a long-term human resources strategic plan to support the overall corporate strategic plan
- Approved the discretionary incentive pool for the year ended March 31, 2007;
- Oversaw the development of the weighting of the discretionary incentive pool to the strategic goals and annual business plan objectives for the year ended March 31, 2008.

Corporate Compensation Philosophy

NBIMC believes that achievement of its mission will be facilitated by having meaningful alignment between employee interests and corporate interests. Accordingly, NBIMC has developed a Compensation Philosophy to address the following objectives:

- Provide competitive, performance-based opportunities based upon market practices;

- Attract and retain high-quality people;
- Reinforce the strategy, culture and investment policies of NBIMC;
- Promote awareness and attainment of individual, team and corporate strategic objectives;
- Enhance NBIMC's reputation as an employer of choice; and
- Treat employees fairly.

The compensation plan takes the form of salary and benefits, short-term investment-based incentives, annual individual and team discretionary awards, and a long-term incentive plan. The plan has been developed with the help of an external consultant to align with the above Compensation Philosophy.

Executive Compensation

Salary and benefits

Base salary is determined as a range of pay for each job position. Position raises are established after giving recognition to specific job responsibilities and are periodically benchmarked using external consultants and against external peer institutional pension fund surveys.

The HRCC further assists management to achieve NBIMC's strategic goal of attracting, developing and maintaining a highly skilled and experienced team of professionals to support the growth and diversity of investment options by benchmarking pay ranges regularly and examining the design and results of incentive plans annually to ensure compensation levels and practices are in line with peer firms in the investment industry.

NBIMC's employee benefits plan includes a defined benefit pension plan and retirement allowance outlined as follows:

(a) Defined benefit pension plan

All employees participate in the Public Service Superannuation Plan (PSSP). The PSSP provides for a pension upon retirement equal to 2% of the average annual salary for the five consecutive years of highest salary multiplied by the number of years of pensionable service. The plan is integrated with the Canada Pension Plan at age 65 and is indexed for inflation to a maximum of 5%.

(b) Retirement allowance

Each full-time employee with five or more years of continuous employment is entitled to a retirement allowance equal to five working days of pay for each full year of continuous employment up to a maximum of one hundred and twenty five working days, calculated on the level of salary at time of retirement or termination.

Short-term incentive plans

NBIMC has two separate short-term incentive plans (STIP), one for Investment and Research staff, the other for Finance and Administration staff. Every full-time employee with a minimum of six months employment is eligible for this incentive. The STIP is calculated as a percentage of salary, weighted to reflect the role and impact the position has on achievement of corporate business plan objectives. Each STIP includes components based on investment results, team results and individual results. Investment performance is

measured on results in excess of Board-approved benchmarks. The HRCC also approves a discretionary component determined by comparing team and individual annual business plan achievements to targets established in the five year corporate strategic plan. The overall discretionary amount is then allocated by management based on team and individual contribution to the business plan achievements.

The annual incentive plan for Investment and Research staff reflects investment performance based on a combination of total fund and asset class performance covering both a one year and four year result as well as the discretionary component. The weighting of the investment performance component is a function of an individual's influence on the investment results. In addition, Investment and Research staff receive a relatively lower weighting of annual investment results relative to longer-term results to reinforce the importance of consistency over a longer period.

The annual incentive for the Finance and Administration staff is also designed to align the interests of staff with corporate objectives. Accordingly, a relatively small proportion of the annual incentive for this staff is based on investment performance while a relatively large proportion recognizes individual and team contribution to achievement of annual business plan objectives.

Long-term incentive plans

NBIMC also has a long-term incentive plan for Investment and Research staff plus the Chief Financial Officer. It is designed to reinforce the alignment of employee interests with long-term corporate strategy and assist in attracting and retaining key personnel. The LTIP provides eligible employees, who have at least four years of employment with NBIMC, with a performance oriented incentive that reinforces the long-term investment performance objective. The LTIP is based on performance in excess of Board-approved benchmarks measured over a retroactive period of four consecutive fiscal years.

Specific compensation information for the organization is published annually by the Office of the Comptroller for the Province of New Brunswick in the Public Accounts.

Employee Activity in our Communities

NBIMC staff continue to be engaged in contributing to important causes in our local communities. These efforts are made up by a combination of personal time and resources, and are conducted through a number of charitable causes.

Staff continued to exceed their target contribution level for the annual corporate United Way campaign, while nineteen of our employees provided an average of over 75 hours each in volunteer efforts for thirty six non-profit organizations during the year. Six other charitable causes were also supported through other internal fund-raising initiatives.

Of particular note, NBIMC recognized four specific individuals as our "volunteer of the year". Mr. Steve Bishop, Ms. Diane Patterson, Mr. James Scott, and Ms. Terry Wilkins were each recognized for the significant time commitments they made during the year.

Communications and Accountability

As a Crown Corporation, we are accountable to the Legislature of the Province of New Brunswick through the Minister of Finance. We report annually to the Minister via this Annual Report and also to a number of stakeholder groups at least annually through the following means:

- Crown Corporations Committee of the Legislature
- PSSA Consultation Committee
- NBTA / AEFNB Pension Committee
- NB Teachers Federation
- PSSA, TPF, and JSP Echo Newsletters
- http://www.nbimc.com

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Financial Statements

March 31, 2008

MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL STATEMENTS

The financial statements of New Brunswick Investment Management Corporation are the responsibility of management. They have been approved by the Board of Directors.

Management prepared the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles.

The New Brunswick Investment Management Corporation maintains books of account, systems of information and systems of financial and management control which provide reasonable assurance that accurate financial information is available, that assets are protected and that resources are managed efficiently.

The Board of Directors oversees financial reporting through its Audit Committee. The committee reviews matters related to accounting, auditing, internal control systems, the financial statements and report of the external auditors.

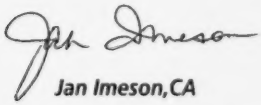

Jan Imeson, CA
Chief Financial Officer

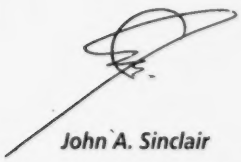

John A. Sinclair
President and Chief Executive Officer

AUDITORS' REPORT
To the Directors of New Brunswick Investment Management Corporation

We have audited the statement of financial position of New Brunswick Investment Management Corporation as at March 31, 2008 and the statement of operations and changes in net assets for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 2008 and the results of its operations and changes in net assets and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

KPMG LLP
Chartered Accountants

KPMG

Fredericton, NB, Canada
May 16, 2008

NEW BRUNSWICK
INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION
Financial Statements

March 31, 2008

	Page
Statement of Financial Position	26
Statement of Operations and Changes in Net Assets	27
Notes to Financial Statements	28

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Statement of Financial Position

As at March 31, 2008

(in thousands of Canadian dollars)

	2008	2007
Assets:		
Current:		
Cash	$ 11	$ 26
Accounts receivable - Pension Funds	3,328	2,900
Other receivables	9	7
Prepaid expenses	239	244
Total current assets	3,587	3,177
Capital assets *(note 5)*	255	218
Total Assets	$ 3,842	$ 3,395
Liabilities, Deferred Contributions and Net Assets:		
Current:		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 3,077	$ 2,609
HST payable	45	134
Current portion of supplemental pension *(note 7)*	24	24
Total current liabilities	3,146	2,767
Supplemental pension *(note 7)*	230	254
Employee future benefits *(note 8)*	211	156
Deferred contributions related to capital assets *(note 9)*	255	218
Commitment *(note 6)*		
Total liabilities and deferred contributions	$ 3,842	$ 3,395
Net assets	$ –	$ –

See accompanying notes to financial statements.

Approved on behalf of the Board:

Chairman of the Board

President and Chief Executive Officer

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION
Statement of Operations and Changes in Net Assets
As at March 31, 2008
(in thousands of Canadian dollars)

	2008	2007
Revenue:		
Fees:		
Public Service Superannuation Fund	$ 6,756	$ 6,001
Teachers' Pension Fund	5,679	5,131
Judges' Superannuation Fund	41	37
Amortization of deferred contributions related to capital assets	113	114
Other	1	1
Total revenue	12,590	11,284
Expenses:		
Salaries and benefits	5,390	4,378
External management fees	3,757	4,110
Information systems	1,166	1,085
Securities custody	1,019	461
Office and business	490	482
Professional services	376	389
Office rent	279	265
Amortization	113	114
Total expenses	12,590	11,284
Change in net assets	$ –	$ –

See accompanying notes to financial statements.

1. Nature of Operations

New Brunswick Investment Management Corporation ("NBIMC") was established pursuant to the New Brunswick Investment Management Corporation Act which was proclaimed on March 11, 1996. NBIMC is a non-share capital corporation. NBIMC recovers all operating expenses and capital expenditures on a cost recovery basis. As a crown corporation, NBIMC is exempt from federal and provincial income taxes.

NBIMC's legislated mandate is to:

- Act as trustee for the Public Service Superannuation Fund, the Teachers' Pension Fund and the Judges' Superannuation Fund ("the Funds");
- Provide investment counseling services and other services for certain trust funds;
- Promote the development of the financial services industry and capital markets in the Province;
- Have regard to investment opportunities in the Province in developing its investment policies; and
- Carry out such other activities or duties as may be authorized or required by the Act or as the Lieutenant-Governor in Council may direct.

At March 31, 2008, the estimated market value of assets managed by NBIMC was $8.7 billion (March 31, 2007 - $8.7 billion). These assets are held in separate pooled funds unit trust entities, managed by NBIMC. NBIMC does not consolidate the financial results of the Funds or the pooled funds with these corporate financial statements.

2. Significant Accounting Policies

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

(a) Revenue recognition

Fees for services are recognized in revenue as services are performed and collection is probable. NBIMC follows the deferral method of accounting for contributions. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis at rates corresponding with amortization rates for the related capital assets.

(b) Capital assets

Capital assets are recorded at cost less accumulated amortization. Capital assets are amortized over their estimated useful lives, calculated on a straight-line basis, using the following rates:

Computer equipment	- 3 years
Furniture and equipment	- 12.5 years
Leasehold improvements	- over the remaining lease term

Assets under capital lease are amortized over the estimated useful life of the assets.

Capital assets are reviewed for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount of an asset may not be recoverable.

2. Significant Accounting Policies (cont'd)

(c) Comparative figures

Certain comparative financial statement balances have been reclassified to conform to the current year's financial statement presentation.

(d) Statement of Cash Flows

A statement of cash flows has not been prepared as the required cash flow information is readily apparent from the other financial statements.

3. Changes in Accounting Policy

Effective April 1, 2007, NBIMC adopted the new recommendations of the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) Handbook Section 3855, *Financial Instruments – Recognition and Measurement* retroactively and without restatement. This new standard, which applies to fiscal years beginning on or after October 1, 2007, provide requirements for the recognition and measurement of financial instruments.

There was no impact to NBIMC resulting from the adoption of the new standard.

4. Future Accounting Pronouncements

Commencing with the fiscal year beginning April 1, 2008, NBIMC will be adopting CICA Handbook Section 3862, *Financial Instruments – Disclosures* and Section 3863, *Financial Instruments – Presentation*, which establish the disclosure and presentation standards related to financial instruments.

The impact of the adoption of the above standards is not yet known or reasonably determinable.

5. Capital assets

			2008	2007
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Computer equipment	$ 504	$ 411	$ 93	$ 78
Furniture and equipment	386	279	107	109
Leasehold improvements	318	263	55	31
	$ 1,208	$ 953	$ 255	$ 218

At March 31, 2008 capital assets include $19 (2007 - $nil) in net book value of assets under capital lease. Amortization for the year was $4 (2007 - $nil).

6. Commitments

NBIMC leases premises and equipment under various operating leases which expire at various dates between 2009 and 2012.

Future minimum payments, by year and in aggregate, are as follows:

2009	$ 246
2010	246
2011	246
2012	204
	$ 942

7. Supplemental Pension

NBIMC has an estimated liability of $254 (2007 - $278) for special supplemental pension relating to past service awarded during 2003-2004. This amount is equivalent to the commuted value of the expected payments. The ultimate cost to NBIMC will vary based on the rise in the consumer price index and demographic factors. Changes in the expected liability are recorded in the period the change occurs. Payments to date and future payments will be received from an increase in the fees charged to the Funds.

8. Employee Future Benefits

(a) Pension

Full-time employees of NBIMC are covered by the Public Service Superannuation Plan (the "Plan") of the Province of New Brunswick. The Plan is a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both NBIMC and the employees. For the year ended March 31, 2008, NBIMC expensed contributions of $306 under the terms of the Plan (2007 - $237). NBIMC has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the plan related to its current or former employees.

(b) Retirement allowance

Full-time employees of NBIMC are entitled to be paid a retirement allowance upon their retirement based upon years of service. Over the service life of its employees, NBIMC accrues the estimated future liability based upon actuarial estimates and assumptions. The accrued liability is reduced by actual payments made. This is an unfunded program with no specific assets segregated to meet the obligations when they come due.

Based upon an actuarial valuation dated March 31, 2005, NBIMC's accrued transitional obligation as of April 1, 2003 was $118. This amount is being amortized on a straight-line basis over the estimated average remaining service life (19 years) of active employees.

8. Employee Future Benefits (cont'd)

The significant assumptions are as follows:

	Assumptions	
	2008	**2007**
Annual discount rate	5.75%	5.00%
Annual salary increases	3.00%	3.00%
Mortality	None	None
Termination of employment	Public Service Superannuation Plan experience	
Retirement age	15% at Age 57 60% at Age 60 25% at Age 63	
Actuarial cost method	Projected Unit Credit pro-rated on service	

Information on the retirement allowance obligation is as follows:

	2008	**2007**
Accrued benefit plan obligation		
Balance, beginning of year	$ 280	$ 239
Current service cost	33	28
Benefit payments	(5)	–
Interest cost	15	13
Actuarial loss	(24)	–
Balance, end of year (unfunded)	299	280
Unamortized net actuarial gain	(2)	(30)
Unamortized transitional obligation	(87)	(94)
Accrued benefit liability	$ 211	$ 156

Benefit cost recognized in the year is as follows:

	2008	**2007**
Current service cost	$ 33	$ 28
Interest cost	15	13
Amortization:		
Transitional liability	6	6
Pension expense	$ 54	$ 47

9. Deferred contributions related to capital assets

	2008	2007
Balance, beginning of year	$ 218	$ 229
Additional contributions received, net	150	103
Less amounts amortized to revenue	(113)	(114)
Balance, end of year	$ 255	$ 218

10. Related Party Transactions

NBIMC is related to all Province of New Brunswick departments, agencies and crown corporations by virtue of common ownership. NBIMC obtains certain services from related parties during its normal course of operations which are recorded at the exchange amount agreed to by the parties.

Related party transactions are included in accounts payable and accrued liabilities in the amount of $10 (2007 - $70). NBIMC obtains certain of its telecommunications services from a department of the Province of New Brunswick. Included in operating expenses are fees in the amount of $628 (2007 - $552).

11. Fair Value of Financial Assets and Financial Liabilities

The fair value of NBIMC's cash, accounts receivable – Pension Funds, other receivables, accounts payable and accrued liabilities and supplemental pension approximate their carrying amounts.

NEW BRUNSWICK
INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Financial Statements of

- Public Service Superannuation Fund
- Teachers' Pension Fund
- Judges' Superannuation Fund

Year ended March 31, 2008

MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL STATEMENTS

The financial statements of each of the Public Services Superannuation Fund, Teachers' Pension Fund and Judges' Superannuation Fund are the responsibility of management of New Brunswick Investment Management Corporation, as trustee. They have been approved by the Board of Directors.

Management prepared the financial statements in accordance with section 27(1) of the New Brunswick Investment Management Act. These financial statements are special purposes financial statements and reflect the net assets held in trust and changes in net assets held in trust in accordance with the basis of accounting as disclosed in note 1 to the financial statements.

The New Brunswick Investment Management Corporation maintains books of account, systems of information and systems of financial and management control which provide reasonable assurance that accurate financial information is available, that assets are protected and that resources are managed efficiently.

The Board of Directors oversees financial reporting through its Audit Committee. The committee reviews matters related to accounting, auditing, internal control systems, the financial statements and report of the external auditors.

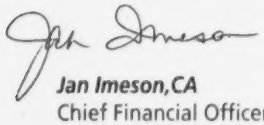

Jan Imeson,CA
Chief Financial Officer

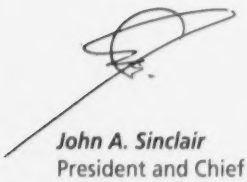

John A. Sinclair
President and Chief Executive Officer

AUDITORS' REPORT

To the Directors of New Brunswick Investment Management Corporation.

We have audited the statements of net assets held in trust by the New Brunswick Investment Management Corporation for the Public Service Superannuation Fund, the Teachers' Pension Fund and the Judges' Superannuation Fund as at March 31, 2008 and the statements of changes in net assets held in trust for the year then ended. These financial statements have been prepared to comply with section 27(1) of the New Brunswick Investment Management Corporation Act. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the net assets held in trust by the New Brunswick Investment Management Corporation for the Public Service Superannuation Fund, the Teachers' Pension Fund and the Judges' Superannuation Fund as at March 31, 2008 and the changes in net assets held in trust for the year then ended in accordance with the basis of accounting as disclosed in note 1 to the financial statements.

These financial statements, which have not been, and were not intended to be, prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, are solely for the information and use of the Directors of New Brunswick Investment Management Corporation for the Public Service Superannuation Fund, the Teachers' Pension Fund and the Judges' Superannuation Fund and the Minister of Finance for the Province of New Brunswick for complying with section 27(1) of the New Brunswick Investment Management Corporation Act. The financial statements are not intended to be and should not be used by anyone other than the specified users or for any other purpose.

KPMG LLP

KPMG

Chartered Accountants
Fredericton, NB, Canada
May 16, 2008

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Net Assets Held in Trust Financial Statements

Year ended March 31, 2008

	Page
Public Service Superannuation Fund	
Statement of Net Assets Held in Trust	36
Statement of Changes in Net Assets Held in Trust	36
Teachers' Pension Fund	
Statement of Net Assets Held in Trust	37
Statement of Changes in Net Assets Held in Trust	37
Judges' Superannuation Fund	
Statement of Net Assets Held in Trust	38
Statement of Changes in Net Assets Held in Trust	38
Notes to Financial Statements	39

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Public Service Superannuation Fund
Statement of Net Assets Held in Trust

(in thousands of dollars)

As at March 31, 2008

	2008	2007
Assets:		
Investments *(note 5)*	$ 4,720,465	$ 4,701,559
Contributions receivable	11,518	8,441
Other receivable	234	133
	4,732,217	4,710,133
Liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities *(note 8)*	2,210	2,060
Net assets	$ 4,730,007	$ 4,708,073

Public Service Superannuation Fund
Statement of Changes in Net Assets Held in Trust

(in thousands of dollars)

Year ended March 31, 2008

	2008	2007
Net assets held in trust, beginning of year as previously reported	$ 4,708,073	4,339,527
Impact of adoption of new financial instruments standards *(note 3)*	(952)	-
Net assets held in trust, beginning of year	4,707,121	4,339,527
Increase in net assets:		
Investment income *(note 7)*	32,428	378,679
Pension contributions from sponsor	146,275	136,584
Employer amortization contributions	56,367	53,941
	235,070	569,204
Decrease in net assets:		
Payments to sponsor for benefits	202,323	191,703
Payments to sponsor for expenses	2,450	2,373
Fees paid to NBIMC	7,411	6,582
	212,184	200,658
Net increase for the year	22,886	368,546
Net assets held in trust, end of year	$ 4,730,007	$ 4,708,073

See accompanying notes to financial statements.

Approved on behalf of the Board:

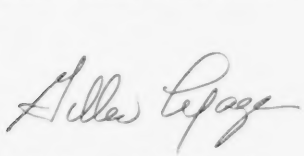

Chairman of the Board

President and Chief Executive Officer

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Teachers' Pension Fund
Statement of Net Assets Held in Trust
(in thousands of dollars)

As at March 31, 2008

	2008	2007
Assets:		
Investments *(note 5)*	$ 3,938,173	$ 3,978,534
Contributions receivable	3,088	3,890
Other receivable	112	113
	3,941,373	3,982,537
Liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities *(note 8)*	1,801	1,602
Net assets	$ 3,939,572	$ 3,980,935

Teachers' Pension Fund
Statement of Changes in Net Assets Held in Trust
(in thousands of dollars)

Year ended March 31, 2008

	2008	2007
Net assets held in trust, beginning of year as previously reported	$ 3,980,935	$ 3,732,270
Impact of adoption of new financial instruments standards *(note 3)*	(790)	-
Net assets held in trust, beginning of year	3,980,145	3,732,270
Increase in net assets:		
Investment income *(note 7)*	30,478	316,853
Pension contributions from sponsor	78,281	73,888
Employer amortization contributions	81,934	78,406
	190,693	469,147
Decrease in net assets:		
Payments to sponsor for benefits	223,679	213,485
Payments to sponsor for expenses	1,357	1,337
Fees paid to NBIMC	6,230	5,660
	231,266	220,482
Net increase (decrease) for the year	(40,573)	248,665
Net assets held in trust, end of year	$ 3,939,572	$ 3,980,935

See accompanying notes to financial statements.

Approved on behalf of the Board:

Chairman of the Board

President and Chief Executive Officer

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Judges' Superannuation Fund
Statement of Net Assets Held in Trust
(in thousands of dollars)

As at March 31, 2008

	2008	2007
Assets:		
Investments *(note 5)*	$ 28,654	$ 29,037
Contributions receivable	7	5
	28,661	29,042
Liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities *(note 8)*	28	12
Net assets	$ 28,633	$ 29,030

Judges' Superannuation Fund
Statement of Changes in Net Assets Held in Trust
(in thousands of dollars)

Year ended March 31, 2008

	2008	2007
Net assets held in trust, beginning of year as previously reported	$ 29,030	$ 27,524
Impact of adoption of new financial instruments standards *(note 3)*	(6)	-
Net assets held in trust, beginning of year	29,024	27,524
Increase in net assets:		
Investment income *(note 7)*	205	2,348
Pension contributions from sponsor	601	573
	806	2,921
Decrease in net assets:		
Payments to sponsor for benefits	1,092	1,359
Payments to sponsor for expenses	58	12
Fees paid to NBIMC	47	44
	1,197	1,415
Net increase for the year	(391)	1,506
Net assets held in trust, end of year	$ 28,633	$ 29,030

See accompanying notes to financial statements.

Approved on behalf of the Board:

Chairman of the Board

President and Chief Executive Officer

NEW BRUNSWICK INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION

Net Assets Held in Trust
Notes to Financial Statements
(in thousands of dollars)

Year ended March 31, 2008

The assets of the Public Service Superannuation Fund ("PSSF"), Teachers' Pension Fund ("TPF") and Judges' Superannuation Fund ("JSF"), (collectively "the Funds") are held in trust by the New Brunswick Investment Management Corporation ("NBIMC"). NBIMC was appointed as trustee on March 11, 1996, pursuant to the *New Brunswick Investment Management Corporation Act* of the New Brunswick Legislature (the "NBIMC Act") and assumed responsibility for the management of the Funds' assets effective April 1, 1996.

On April 1, 1998, the assets of the Funds were transferred to unit trust funds established by NBIMC. This portfolio structure facilitates the collective investment management and administration of the assets. There were 18 unit trusts in place at year-end, each pool with a specific investment mandate. Each of the Funds holds units of the unit trusts in accordance with the investment policy of the Fund.

1. Basis of accounting

These financial statements, which have not been, and were not intended to be, prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, are solely for the information and use of the Directors of New Brunswick Investment Management Corporation for the Public Service Superannuation Fund, the Teachers' Pension Fund and the Judges' Superannuation Fund and the Minister of Finance for the Province of New Brunswick for complying with section 27(1) of the New Brunswick Investment Management Corporation Act. The basis of accounting used in these financial statements differs materially from Canadian generally accepted accounting principles because it excludes the actuarial liabilities of the plans. Consequently, these financial statements do not purport to show the adequacy of the plans' assets to meet its pension obligations.

2. Significant accounting policies

(a) Accounting entity:

These financial statements include information only about assets of the Funds under the management of NBIMC. The amounts of contributions to and payments from the Funds are determined by their Sponsor, the Province of New Brunswick. The Sponsor is responsible for the administration of collections from and payments to members.

(b) Investments:

All investments of the Funds are represented by holdings of units of each of the unit trust funds. The total value is based on the calculated net asset value per unit multiplied by the number of units held. Investments held in the unit trusts are valued at their fair value as of the date of the financial statements. For securities listed on an exchange, fair value is the latest bid price for long positions and the latest ask price for short positions. Securities not listed on an exchange are valued based on a quotation service from a recognized dealer. Fair value for Private equity and Canadian real estate investments are estimated using a combination of methodologies, including discounted cash flows, multiples of earning measures, third party valuation and comparable recent transactions. Investments in money market instruments are reported at cost which approximates fair value.

(c) Contributions:

Contributions from sponsors and employers are recorded in the period that payroll deductions are made.

2. Significant accounting policies (cont'd)

(d) Investment Income:

Investment income includes realized and unrealized gains and losses in the value of the units held in each of the unit trusts. Investment transactions are recognized by the underlying unit trusts as of their trade date.

(e) Foreign currency translation:

Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated at the prevailing rates of exchange at the date of the statement of net assets held in trust. Investment income and expenses are translated at the exchange rates prevailing on the transaction date. Realized and unrealized exchange gains and losses are included in investment income.

(f) Measurement uncertainty:

The preparation of financial statements in conformity with the disclosed basis of accounting requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and accompanying notes. Valuation of investments at fair value is the most significant item where estimates are used. Actual results could differ from those estimates.

(g) Derivative financial instruments:

A derivative is a financial contract, the value of which is derived from the notional value of underlying assets, indices, interest rates or currency exchange rates. The Funds through their investments in the unit trust funds are party to certain derivatives, principally interest rate swaps, forward foreign exchange contracts, cross currency swaps and total return equity swaps. The instruments are utilized to assist with risk management and to gain exposure to certain asset classes without directly purchasing or selling the underlying asset. Swap contracts create credit risk exposure due to the possible inability of counterparties to meet the terms of the contracts. There is also risk arising from exposure to movements in equity values, interest rates and foreign exchange rates, as applicable.

Derivatives are measured at their fair value with changes in fair value recognized in changes in net assets for the year.

Total return equity swaps, traded in the over-the-counter market, are contractual agreements between two counterparties to exchange financial returns with predetermined conditions based on notional amounts. Total return equity swaps are valued based on quoted market index rates. Forward foreign exchange contracts are valued based on quoted exchange rates. Interest rate and cross currency swaps are valued using quoted market information from Bloomberg.

(h) Income taxes:

The Plans are Registered Pension Trusts as defined in the Income Tax Act and are not subject to income taxes.

3. Change in Accounting Policy

Effective April 1, 2007, the Funds adopted, retrospectively without restatement of comparative periods, the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) Handbook Section 3855, *Financial Instruments – Recognition and Measurement*. This new standard involves changes to the way certain investments are valued for accounting purposes by requiring that fair value of quoted listed securities be determined using the latest bid prices for long positions and latest ask prices for short positions. In addition, the new standard requires that all transaction costs be expensed as incurred, rather than included in the acquisition cost of the investment.

All investments of the Funds are represented by holdings of units of each of the unit trust funds. Each of the unit trust funds has also adopted, without restatement, CICA Handbook Section 3855 for accounting purposes. Investments in the unit trust funds are valued at their accounting fair value (GAAP NAV) as of the date of the financial statements. Purchases and redemptions of units of each unit trust are valued at the transaction date based on the calculated net asset value (daily NAV) multiplied by the number of units. Daily NAV uses closing market prices for quoted listed securities.

All financial instrument investments have been classified as held for trading, whereby changes in fair values are reflected as unrealized gains or losses immediately in the income statement. Transactions costs, including acquisition and sale costs, are shown as a separate item in the income statement.

The impact of adopting the new standard, which resulted in a decrease in the opening value of investments and a corresponding decrease in net assets on the balance sheet, was: PSSF - $952, TPF - $790 and JSF - $6.

4. Future Accounting Requirements

Financial Instrument and Presentation

Effective April 1, 2008, the Funds will be required to comply with CICA Handbook Section 3862, *Financial Instruments – Disclosures*, and Section 3863, *Financial Instruments – Presentation*. These sections will replace existing Section 3861, *Financial Instruments – Disclosure and Presentation*. Presentation standards are carried forward unchanged. Disclosure standards are enhanced and expanded to complement the changes in accounting policy adopted in accordance with Section 3855, *Financial Instruments – Recognition and Measurement*.

International Financial Reporting Standards

The Canadian Accounting Standards Board has confirmed that January 1, 2011 will be the date that International Financial Reporting Standards (IFRS) will replace current Canadian standards and become Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) for publicly accountable entities. The Funds will adopt IFRS for the fiscal year ending March 31, 2012 for their financial reporting.

Changing from current Canadian GAAP to IFRS is likely to be a significant undertaking for the Funds. By March 31, 2009, management expects to develop a comprehensive conversion plan to accomplish this changeover therefore the impact of this change is not yet known. The conversion plan will include a comparison between current Canadian GAAP and IFRS for all accounting policies used by the Funds together with any permitted choices.

5. Investments

Investment assets of the F unds are held in the unit trust funds for which NBIMC is trustee.

Following is a description of each unit trust fund in existence during the year ended March 31, 2008:

Nominal Bond Fund
Invests primarily in investment grade bonds (a minimum of triple-B rated by a major rating agency) of G-7 countries and Canadian provinces paying a nominal rate of interest. The performance objective is to add 20 basis points to its benchmark, the DEX All Government Bond Index, over a four-year moving average.

New Brunswick Fixed Income Opportunity Fund
Invests primarily in fixed income issues to finance economic activity in New Brunswick. The performance objective is to add 20 basis points to its benchmark, the DEX All Government Bond Index, over a four-year moving average.

Inflation Linked Securities Fund
Invests primarily in fixed income instruments that are adjusted for inflation of G-7 countries. The performance objective is to add 10 basis points to its benchmark, the DEX Real Return Bond Index, over a four-year moving average.

Money Market Fund
Invests primarily in fixed income securities having a maturity of less than one year. The performance objective is to add 20 basis points to its benchmark. The benchmark is calculated as 93% of the DEX 91-Day Treasury Bill Index and 7% of the Call Loan Rate.

Canadian Equity - Active Long Strategy
This fund seeks to add value through prudent selection of individual securities and sector allocations through over and under weighting of the index. The performance objective is to add 150 basis points to its benchmark, the S&P /TSX Total Return Composite Index.

Canadian Equity Index Fund *(formerly Canadian Equity Fund)*
This fund primarily uses derivative products such as swaps and futures to gain exposure to various segments of the S&P/TSX Composite Index. Leverage on derivative products is avoided by ensuring each derivative product is supported by an appropriate value of short-term investments. The performance objective is to match the return of the S&P/TSX Total Return Composite Index over four year rolling periods.

External Canadian Equity Fund
This fund is managed by external managers and invests in publicly traded Canadian equities. The performance objective is to add 150 basis points (2007 – 100 basis points) to its benchmark, the S&P/TSX Total Return Composite Index, over a four-year moving average.

S&P/TSX Completion Index Fund *(formerly TSE Small Cap Fund)*
Managed by an external manager, this fund invests primarily in the companies of the S&P/TSX Completion Index. The performance objective is to exceed the performance of its benchmark, the S&P/TSX Completion Total Return Index, by 150 basis points (after fees) (2007 – 100 basis points).

5. Investments (cont'd)

Allocation Equity International Fund
This fund is used to implement asset allocation decisions and diversify equity investments by participating in the equity markets of the U.S., Japan and developed European countries. It gains exposure to these markets by investing in equities, derivative products such as futures, options and swaps, as well as investing in pooled funds of index products managed by an external manager. Leverage on derivative products is avoided by ensuring each derivative product is supported by an appropriate value of short-term investments. This fund is also used to implement quantitative strategies on the U.S. equity markets. The benchmark is a weighting of the respective country or regional indices. On April 1, 2008, this fund was terminated (see note 9).

EAFE Equity Index Fund *(formerly European Equity Index Fund)*
Prior to April 1, 2008, this fund invested in publicly-traded securities that are included in the MSCI Europe (Developed Markets) Index. The objective was to achieve a rate of return equivalent to or exceeding that of the index. Initial investment activity for this fund occurred on February 9, 2007. On April 1, 2008, the investment mandate for this fund was changed to include securities in the MSCI EAFE (Developed Markets) Index. The objective is to achieve a rate of return equivalent to the MSCI EAFE (Developed Markets) Net Dividends.

External International Equity Fund *(formerly Public Equity Fund)*
This fund is managed by external managers and invests in publicly traded equities in markets in Europe, Australasia, the Far East and the United States. The performance objective is to exceed the performance of the benchmark, which is a weighting of the respective country or regional indices, by 150 basis points (2007 – 200 basis points) over a four-year moving average.

North American Market Neutral Fund
This fund focuses on adding value through security selection within its universe of the S&P/TSX Composite Index as well as certain publicly traded US-listed stocks. Favored securities are purchased and offset by a corresponding short position in another security within the same sector. The portfolio is supported by a cash underlay and its performance objective is to add 500 basis points annually over a four-year moving average basis to its benchmark. The benchmark is calculated as 93% of the DEX 91-Day Treasury Bill Index and 7% of the Call Loan Rate.

New Brunswick and Atlantic Canada Equity Opportunity Fund
This fund invests in public and private equities or instruments convertible into equities of New Brunswick and Atlantic Canada companies. The performance objective is to achieve a 4% real rate of return over a long-term investment horizon (2007 – add 80 basis points to the S&P/TSX Completion Index over a four-year moving average).

Private Equity Fund
This fund is managed by external managers that invest primarily in non-publicly traded securities of U.S. and European companies. The performance objective is to exceed the performance of its benchmark, a blend of the respective countries' total return indices.

Canadian Real Estate Fund
This fund is managed by an external manager and invests in Canadian real estate investments through limited partnerships or similar investment vehicles. The benchmark is inflation, as measured by the percentage change in the twelve-month CPI-Canada All Items Index, plus four percent.

5. Investments (cont'd)

U.S. Real Estate Fund
This fund is managed by an external manager that invests primarily in publicly traded securities of U.S. Real Estate Investment Trusts. The performance objective is to add 150 basis points to the FTSE-NAREIT® Equity Index, net of fees, over the long-term.

Commodity Fund
This fund is used to implement asset allocation decisions and diversify client investment portfolios by participating in the commodity markets. It gains exposure to the commodity markets by using derivative products such as futures and swaps. Leverage on derivative products is avoided by ensuring each derivative product is supported by an appropriate value of short-term investments. The benchmark is the S&P Goldman Sachs Commodity Index – Total Return (US$). The performance objective is to match the benchmark index.

Student Investment Fund
This fund is managed by students at the University of New Brunswick who are registered in the Student Investment Fund Program. Its initial base was $1 million and is to be invested using the same philosophy as that used by NBIMC. The overall benchmark for this fund is composed of 50% S&P/TSX Total Return Composite Index, 45% DEX All Government Bond Index, 4.65% (2007 – 5%) DEX 91-Day Treasury Bill Index and 0.35% (2007 – 0%) Call Loan Rate. NBIMC staff closely monitor the activities of this fund, including executing and processing all transactions on behalf of the students.

5. Investments (cont'd)

Following are details of unit trust holdings by each of The Funds:

(a) Public Service Superannuation Fund:

	Units	Unit Value (rounded in dollars)	2008	2007
Fixed income:				
Nominal Bond	715,195	$ 1,757	$ 1,256,546	$ 1,363,543
New Brunswick Fixed Income Opportunity	8,978	2,065	18,538	19,078
Inflation Linked Securities	182,413	2,329	424,777	542,154
Money Market	108,742	1,422	154,677	132,823
			1,854,538	2,057,598
Equities:				
Canadian Equity - Active Long Strategy	72,126	974	70,271	-
Canadian Equity Index	256,254	2,231	571,825	646,462
External Canadian Equity	104,270	2,451	255,551	243,432
S&P/TSX Completion Index	37,545	2,158	81,004	82,971
Allocation Equity International	423,631	1,397	591,915	727,846
European Equity Index	702,820	869	610,294	267,014
External International Equity	55,839	1,327	74,072	132,802
			2,254,932	2,100,527
Alternative investments:				
North American Market Neutral	142,464	1,316	187,540	187,571
New Brunswick and Atlantic Canada Equity Opportunity	7,619	947	7,212	6,388
Private Equity	62,688	1,343	84,248	56,861
Canadian Real Estate	19,685	2,205	43,410	24,967
U.S. Real Estate	62,409	2,992	186,697	171,912
Commodity	70,252	1,435	100,806	94,719
			609,913	542,418
Balanced:				
Student Investment	485	2,231	1,082	1,016
			$ 4,720,465	$ 4,701,559

5. Investments (cont'd)

(b) Teachers' Pension Fund:

	Units	Unit Value (rounded in dollars)	2008	2007
Fixed income:				
Nominal Bond	607,879	$ 1,757	$ 1,068,000	$ 1,193,637
New Brunswick Fixed Income Opportunity	7,490	2,065	15,466	16,145
Inflation Linked Securities	160,643	2,329	374,083	498,563
Money Market	90,526	1,422	128,767	112,155
			1,586,316	1,820,500
Equities:				
Canadian Equity - Active Long Strategy	60,172	974	58,624	-
Canadian Equity Index	196,149	2,231	437,702	507,265
External Canadian Equity	86,989	2,451	213,198	205,995
S&P/TSX Completion Index	31,322	2,158	67,578	70,210
Allocation Equity International	336,514	1,397	470,192	576,129
European Equity Index	568,209	869	493,405	225,950
External International Equity	46,584	1,327	61,796	112,377
			1,802,495	1,697,926
Alternative investments:				
North American Market Neutral	118,853	1,316	156,458	158,725
New Brunswick and Atlantic Canada Equity Opportunity	6,357	947	6,017	5,405
Private Equity	52,299	1,343	70,285	48,116
Canadian Real Estate	16,422	2,205	36,215	21,128
U.S. Real Estate	65,220	2,992	195,108	145,476
Commodity	58,609	1,435	84,100	80,152
			548,183	459,002
Balanced:				
Student Investment	528	2,231	1,179	1,106
			$ 3,938,173	$ 3,978,534

5. Investments (cont'd)

(c) Judges' Pension Fund:

	Units	Unit Value (rounded in dollars)	2008	2007
Fixed income:				
Nominal Bond	4,341	$ 1,757	$ 7,628	$ 8,422
New Brunswick Fixed Income Opportunity	55	2,065	113	118
Inflation Linked Securities	1,107	2,329	2,578	3,348
Money Market	659	1,422	937	819
			11,256	12,707
Equities:				
Canadian Equity - Active Long Strategy	438	974	426	-
Canadian Equity Index	1,556	2,231	3,471	3,993
External Canadian Equity	633	2,451	1,551	1,503
S&P/TSX Completion Index	228	2,158	492	512
Allocation Equity International	2,572	1,397	3,593	4,496
European Equity Index	4,266	869	3,705	1,649
External International Equity	339	1,327	450	820
			13,688	12,973
Alternative investments:				
North American Market Neutral	865	1,316	1,138	1,158
New Brunswick and Atlantic Canada Equity Opportunity	46	947	44	39
Private Equity	381	1,343	511	351
Canadian Real Estate	119	2,205	264	154
U.S. Real Estate	379	2,992	1,133	1,062
Commodity	426	1,435	612	585
			3,702	3,349
Balanced:				
Student Investment	4	2,231	8	8
			$ 28,654	$ 29,037

6. Investment Risk Management

Investments are subject to many risk factors. Risk management relates to the understanding and active management of risks associated with all areas of the business and the associated operating environment. Investments are primarily exposed to foreign currency fluctuations, interest rate volatility, market and credit risk. NBIMC has set formal policies and procedures that establish an asset mix among equity and fixed income investments, that requires diversification of investments within categories, and set limits on the size of exposure to individual investments and counterparties. In addition, derivative financial instruments are used, where appropriate, to assist in the management of these risks.

(a) Foreign Currency Risk: Foreign currency exposure arises from a unit trust fund holding investments denominated in currencies other than the Canadian Dollar. Fluctuations in the relative value of the Canadian Dollar against these foreign currencies can result in a positive or a negative effect on the fair value of investments. NBIMC mitigates this risk through the use of foreign exchange forward contracts (see also note 9).

The net underlying unhedged currency exposures as at March 31, 2008 are as follows:

Public Service Superannuation Fund

Currency	2008 Net Exposure	%	2007 Net Exposure	%
United States Dollar	$ (2,358)	—	$ 15,721	0.3
Euro	(27,660)	(0.6)	(59,356)	(1.3)
Japanese Yen	123,215	2.6	1,367	—
British Pound Sterling	(15,483)	(0.3)	(39,856)	(0.8)
Swiss Frank	(4,548)	(0.1)	(13,656)	(0.3)
Danish Kroner	(2,382)	(0.1)	(1,131)	—
Norwegian Kroner	(1,521)	—	(2,626)	(0.1)
Swedish Kroner	(3,576)	(0.1)	(6,311)	(0.1)
Other	57,669	1.2	—	—
Net Unhedged Currencies	123,356	2.6	105,848	(2.3)
Canadian Dollar	4,597,110	97.4	4,807,407	102.3
Net Assets	$ 4,720,466	100.0	$ 4,701,559	100.0

6. Investment Risk Management (cont'd)

Teachers' Pension Fund

Currency	2008 Net Exposure	%	2007 Net Exposure	%
United States Dollar	$ (2,617)	(0.1)	$ 13,245	0.3
Euro	(23,352)	(0.6)	(50,312)	(1.2)
Japanese Yen	99,695	2.5	1,082	—
British Pound Sterling	(13,162)	(0.3)	(33,910)	(0.8)
Swiss Frank	(3,844)	(0.1)	(11,556)	(0.3)
Danish Kroner	(1,991)	(0.1)	(957)	—
Norwegian Kroner	(1,282)	—	(2,222)	(0.1)
Swedish Kroner	(2,999)	(0.1)	(5,340)	(0.1)
Other	46,623	1.2	—	—
Net Unhedged Currencies	97,071	2.4	89,970	(2.2)
Canadian Dollar	3,841,100	97.6	4,068,505	102.2
Net Assets	$ 3,938,171	100.0	$ 3,978,535	100.0

Judges' Superannuation Fund

Currency	2008 Net Exposure	%	2007 Net Exposure	%
United States Dollar	$ (14)	—	$ 97	0.3
Euro	(168)	(0.6)	(367)	(1.3)
Japanese Yen	748	2.6	8	—
British Pound Sterling	(94)	(0.3)	(246)	(0.8)
Swiss Frank	(28)	(0.1)	(84)	(0.3)
Danish Kroner	(14)	(0.1)	(7)	—
Norwegian Kroner	(9)	—	(16)	(0.1)
Swedish Kroner	(22)	(0.1)	(39)	(0.1)
Other	350	1.2	—	—
Net Unhedged Currencies	749	2.6	654	(2.3)
Canadian Dollar	27,905	97.4	29,691	102.3
Net Assets	$ 28,654	100.0	$ 29,037	100.0

(b) Interest Rate Risk: Interest rate risk refers to the effect on the market value of the unit trust fund's investments due to fluctuation of interest rates. The fixed income portfolio has guidelines on duration and distribution, which are designed to mitigate the risk of interest rate volatility.

6. Investment Risk Management (cont'd)

(c) Market Risk: Market risk is the risk that the value of an investment will fluctuate as a result of changes in market prices whether those changes are caused by factors specific to the individual investment or factors affecting all securities traded in the market. NBIMC's policy is to invest in a diversified portfolio of investments, based on criteria established in their Investment Policies and Investment Procedures Manual, and may utilize derivative contracts that are designed to mitigate the impact of market risk.

NBIMC conducts certain of its investment activities on behalf of the Funds by trading through broker channels on regulated exchanges and in the over the counter market. Investment strategies may involve the use of financial derivatives such as forward foreign exchange contracts or total return swaps. Investment strategies also include "market neutral" strategies whereby an investment in a long position in one stock is matched with a short position in another stock, typically within the same industry sector. Brokers typically require that collateral be pledged against potential market fluctuations when trading in derivative financial instruments or when shorting security positions. The Statement of Investment Policy for each Fund precludes the use of leverage in the investment portfolio. Accordingly, to the extent that there is market exposure from derivative investments, the Funds will hold cash underlay equal to the amount of market exposure. Market neutral strategies mitigate market risk through adherence to maximum investment limits and stop loss constraints, supported by cash underlay.

As at March 31, 2008 the fair value of securities that have been deposited or pledged with various financial institutions as collateral or margin are as follows:

	2008	2007
Public Service Superannuation Fund	$ 138,600	$ 140,943
Teachers' Pension Fund	122,059	128,187
Judges' Superannuation Fund	841	870
	$ 261,500	$ 270,000

(d) Credit Risk: The Funds are exposed to credit-related risk in the event a security counterparty defaults or becomes insolvent. NBIMC has established investment criteria which are designed to manage credit risk by establishing limits to credit exposure from individual corporate entities. The carrying value of the investment portfolios represent the maximum credit exposure as of March 31, 2008 (see note 5). This also applies to other assets as they have a short term to settlement.

7. Investment income

(a) Public Service Superannuation Fund:

	2008	2007
Fixed income:		
Nominal Bond	$ 84,553	$ 72,097
New Brunswick Fixed Income Opportunity	1,529	1,150
Inflation Linked Securities	22,002	1,494
Money Market	4,724	5,976
	112,808	80,717
Equities:		
Canadian Equity - Active Long Strategy	(1,868)	-
Canadian Equity Index	43,603	89,976
External Canadian Equity	10,545	27,188
S&P/TSX Completion Index	(2,324)	9,539
Allocation Equity International	(98,371)	93,321
EAFE Equity Index	(48,357)	2,066
External International Equity	(16,756)	20,423
	(113,528)	242,513
Alternative investments:		
North American Market Neutral	15,522	14,100
New Brunswick and Atlantic Canada Equity Opportunity	700	(86)
Private Equity	17,002	7,111
Canadian Real Estate	3,801	10,930
U.S. Real Estate	(30,182)	30,683
Commodity	26,238	(7,376)
	33,081	55,362
Balanced:		
Student Investment	67	87
	$ 32,428	$ 378,679

7. Investment income (cont'd)

(b) Teachers' Pension Fund:

	2008	2007
Fixed income:		
Nominal Bond	$ 71,862	$ 63,800
New Brunswick Fixed Income Opportunity	1,281	984
Inflation Linked Securities	19,037	1,336
Money Market	3,872	5,233
	96,052	71,353
Equities:		
Canadian Equity - Active Long Strategy	(1,535)	-
Canadian Equity Index	34,606	71,593
External Canadian Equity	9,036	23,208
S&P/TSX Completion Index	(1,898)	8,124
Allocation Equity International	(78,141)	75,945
EAFE Equity Index	(39,285)	1,757
External International Equity	(13,963)	17,467
	(91,180)	198,094
Alternative investments:		
North American Market Neutral	13,087	12,043
New Brunswick and Atlantic Canada Equity Opportunity	587	(72)
Private Equity	14,286	6,054
Canadian Real Estate	3,171	9,339
U.S. Real Estate	(27,611)	26,281
Commodity	22,013	(6,332)
	25,533	47,313
Balanced:		
Student Investment	73	93
	$ 30,478	$ 316,853

7. Investment income (cont'd)

(c) Judges' Superannuation Fund:

	2008	2007
Fixed income:		
Nominal Bond	$ 516	$ 449
New Brunswick Fixed Income Opportunity	9	7
Inflation Linked Securities	134	9
Money Market	29	38
	688	503
Equities:		
Canadian Equity - Active Long Strategy	(12)	-
Canadian Equity Index	269	555
External Canadian Equity	66	167
S&P/TSX Completion Index	(14)	59
Allocation Equity International	(599)	576
EAFE Equity Index	(294)	13
External International Equity	(102)	128
	(686)	1,498
Alternative investments:		
North American Market Neutral	95	88
New Brunswick and Atlantic Canada Equity Opportunity	4	-
Private Equity	104	45
Canadian Real Estate	23	68
U.S. Real Estate	(185)	191
Commodity	161	(46)
	202	346
Balanced:		
Student Investment	1	1
	$ 205	$ 2,348

8. Accounts payable and accrued liabilities

Included in accounts payable and accrued liabilities of the three combined trust funds, is $3,277 (2007- $2,900) due to NBIMC.

9. Subsequent Events

On April 1, 2008, the Allocation Equity International Fund was terminated by redeeming its outstanding units, whereupon its assets were transferred as follows: $(37,874) to the EAFE Equity Index Fund, $219,450 to a newly created fund, the Quantitative Strategies Fund, $897,399 to a newly created fund, the US Equity Index Fund and $(13,291) in fair value of forward foreign currency contracts in the undernoted transaction.

Also on April 1, 2008, each of the Funds settled a separate grantor trust (the "Hedging Trust"), with NBIMC appointed as trustee under the Trust Declaration. The Hedging Trusts are designed to facilitate hedging policy decisions with respect to exposure to foreign currencies. Existing foreign currency contracts were transferred by the unit trusts, where applicable, to the Hedging Trusts in the same proportion that each Fund held of the underlying unit trust:

	March 31, 2008 Notional Value	PSSF Foreign Exchange Hedging Fund	TPF Foreign Exchange Hedging Fund	JSF Foreign Exchange Hedging Fund
Allocation Equity International Fund	$ 687,075	$ 381,618	$ 303,141	$ 2,317
Commodity Fund	179,293	97,424	81,277	591
External International Equity Fund	136,384	74,108	61,826	450
EAFE Equity Index Fund	672,814	370,790	299,773	2,251
Inflation-Linked Securities Fund	11,307	5,994	5,278	36
Private Equity Fund	152,492	82,861	69,128	503
U.S. Real Estate Fund	385,743	188,065	196,537	1,142

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Lepage
Président du conseil d'administration

Joel Attis
Vice-président du conseil

Don Moors, FCMC
Administrateur

Réjean Bossé
Administrateur

Richard C. Speight, c.r
Président du Comité de gouvernance
Administrateur

Cathy Rignanesi
Administrateur

John A. Sinclair
Administrateur (d'office)

Michael W. Walton
Administrateur

Wiktor Askanas
Président du Comité des ressources humaines et de la rémunération
Administrateur

Marc-Antoine Chiasson
Administrateur

Sharon MacFarlane, CA
Présidente du Comité de vérification
Administrateur (d'office)

Reno Thériault
Administrateur

John Mallory
Administrateur (d'office, sans droit de vote)

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

John A. Sinclair
Président et Chef de la direction

Jan Imeson, CA
Vice-présidente et Chef des finances

Norma Kennedy
Secrétaire du Conseil

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

John A. Sinclair
Président et Chef de la direction
Chef des placements

Daniel Goguen, CA, FRM
Vice-président – Marchés privés

Mark Holleran, CFA
Vice-président– Actions

James Scott, CFA
Vice-président – Revenu fixe

Jan Imeson, CA
Vice-présidente et Chef des finances

Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick
440 rue King
Tour York, Suite 581
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H8 Canada
Tel: (506) 444-5800 Fax: (506) 444-5025
Courriel: nbimc@nbimc.com

SiteWeb: http://www.nbimc.com

Table des matières

Profil de la Société	1
Mission de la Société	1
Vision de la Société	2
Valeurs de la Société	2
Points saillants	3
Lettre aux intervenants	7
Gouvernance de la Société	11
Principes de la SGPNB en matière de placement	13
Commentaires et analyse de la direction	14
Coûts d'exploitation	20
Rémunération	21
Activités communautaires des employés	24
Communications et obligation de rendre compte	24
États financiers	25
Société de gestion des placements du N.-B.	27
Fonds de retraite dans les services publics	40
Fonds de retraite des enseignants	41
Fonds de retraite des juges	42

Profil de la Société

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) est le fiduciaire et gestionnaire de portefeuille des avoirs de retraite de plus de 46 000 participants aux régimes de retraite à prestations déterminées des services publics, des enseignants et des juges. Elle a été constituée par le gouvernement provincial en vertu de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*.

La SGPNB a pour mission principale d'accroître la valeur à long terme des caisses de retraite qu'elle gère et d'aider les répondants à respecter leur engagement envers les participants.

Dans le cadre de cette mission, la Société met en œuvre les activités suivantes :

- Services de fiducie
- Élaboration de la politique de placement de chaque fonds
- Mise en œuvre de la politique de placement de chaque fonds
- Gestion active des placements de façon à ajouter de la valeur, nette de dépenses administratives
- Gestion du risque associé à l'investissement d'actifs de retraite
- Services administratifs, notamment : garde de titres, comptabilité, mesure du rendement, technologie.

Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, la SGPNB est le plus important gestionnaire financier d'une clientèle institutionnelle du Canada atlantique; au 31 mars 2008, ses actifs atteignaient plus de 8,70 milliards de dollars.

Mission de la Société

La gestion prudente, innovatrice et économique des placements pour les fonds du secteur public du Nouveau-Brunswick permet à la Société d'assurer une croissance à long terme qui satisfait les attentes des clients.

Objectifs principaux :

- Procurer une croissance des actifs à long terme pour les fonds de placement des clients, grâce à une répartition prudente des actifs et à des stratégies de gestion du risque.
- Attirer, former et conserver une équipe de spécialistes expérimentés et compétents dans le choix d'investissements variés et prometteurs.
- Améliorer les systèmes de technologie de l'information afin de maximiser les résultats en ce sens.
- Renforcer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle.
- Affermir et étendre les relations avec les différents intéressés.
- Fournir des services de gestion pour un nombre croissant de fonds de placement du secteur public au Nouveau-Brunswick.

Vision de la Société

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) est le fournisseur privilégié de fonds de placement au secteur public du Nouveau-Brunswick.

La SGPNB est reconnue par ses clients et ses pairs pour ses pratiques exemplaires :

- Elle procure à ses clients une valeur ajoutée constante au moyen d'une gamme variée de stratégies de placement.
- Pour ce qui est du rendement à long terme, elle se classe dans le quartile supérieur des sociétés de gestion de fonds de placement comparables.
- Les intéressés reconnaissent sa gouvernance rigoureuse et sa vision stratégique à long terme.
- Elle est dirigée par une équipe de spécialistes de la gestion de placement hautement qualifiés qui misent sur l'innovation et la gestion du risque.
- Elle est considérée comme un employeur de choix tant par les nouveaux diplômés que par les professionnels d'expérience.

La SGPNB entretient de solides relations et communique régulièrement avec les principaux intéressés.

Valeurs de la Société

PRUDENCE – *Nous effectuons nos opérations de placement selon des principes directeurs fondés sur une répartition des actifs et une gestion du risque qui tiennent compte des objectifs du client.*

RESPONSABILITÉ – *Nous agissons dans le meilleur intérêt de nos clients et utilisons les normes les plus strictes de comptabilité générale, de conformité, de vérification et de mesure du rendement.*

ESPRIT D'ÉQUIPE – *Nous implantons et cultivons une culture d'apprentissage continu chez nos employés, qui travaillent de concert à l'atteinte de nos objectifs, par le partage de leur savoir-faire, des rôles définis et la coordination des activités.*

TRANSPARENCE – *Nous communiquons fréquemment de l'information claire aux intéressés sur nos activités, nos stratégies et nos résultats.*

INTÉGRITÉ – *Nous assurons l'honnêteté des initiatives de la Société grâce à un code de déontologie et de conduite des affaires.*

INNOVATION – *Nous favorisons un ensemble varié de stratégies de placement et de gestion innovatrices et judicieuses.*

Points saillants au 31 mars 2008

SERVICES PUBLICS

ACTIF NET AU 31 MARS 2008
(millions de dollars)

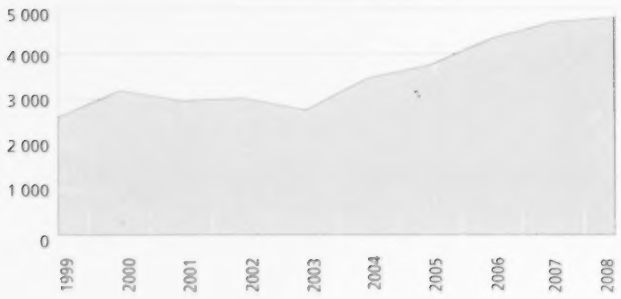

RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS 1998-2008

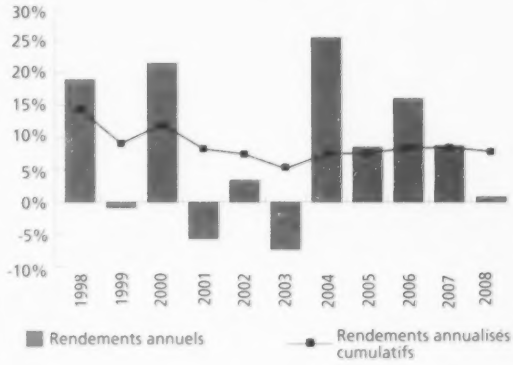

PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2008
(millions de dollars)

	2008	2007	2006
REVENU FIXE			
Obligations nominales	1 275,1 $	1 382,5 $	1 275,2 $
Actif à court terme	205,7	142,4	179,5
	1 480,8	1 524,8	1 454,7
ACTIONS OUVERTES			
Canadiennes	980,3	972,7	892,2
Internationales	1 116,3	1 028,7	960,3
	2 096,6	2 001,4	1 852,4
ACTIFS LIÉS À L'INFLATION			
Obligations à rendement réel	424,8	542,1	497,6
Immobilier et infrastructure	226,3	194,5	173,5
Marchandises	98,3	93,5	67,1
	749,4	830,1	738,2
AUTRES TYPES DE PLACEMENTS			
Rendement absolu	309,8	282,1	236,2
Actions privées	87,4	62,7	51,9
	397,3	344,8	288,1
Total des placements	4 724,0 $	4 701,1 $	4 333,4 $

Remarque: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2008

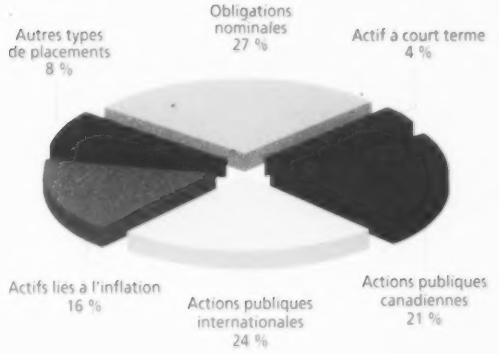
Autres types de placements 8 %
Obligations nominales 27 %
Actif à court terme 4 %
Actifs liés à l'inflation 16 %
Actions publiques internationales 24 %
Actions publiques canadiennes 21 %

RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2008

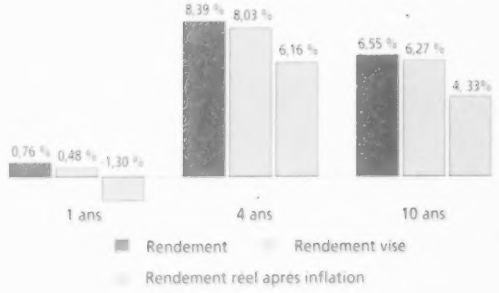

Points saillants au 31 mars 2008

ENSEIGNANTS

ACTIF NET AU 31 MARS 2008
(millions de $)

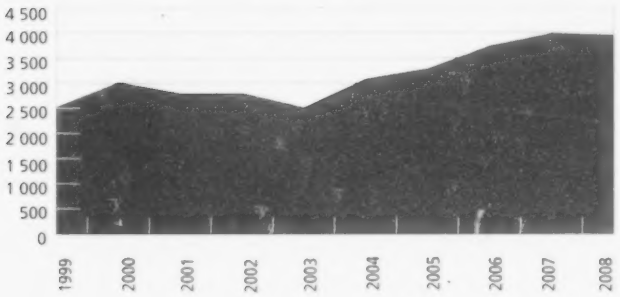

RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS 1998-2008

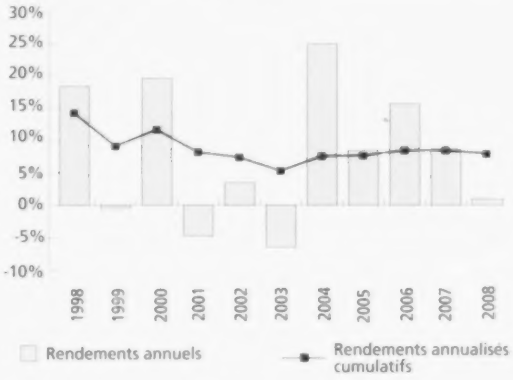

PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2008
(millions de dollars)

	2008	2007	2006
REVENU FIXE			
Obligations nominales	1 083,5 $	1 209,6 $	1 134,5 $
Actif à court terme	171,5	120,3	154,5
	1 255,0	1 329,9	1 289,0
ACTIONS OUVERTES			
Canadiennes	778,4	783,3	730,4
Internationales	897,7	836,1	791,6
	1 676,1	1 619,4	1 522,0
ACTIFS LIÉS À L'INFLATION			
Obligations à rendement réel	374,1	498,5	465,4
Immobilier et infrastructure	227,3	164,6	149,3
Marchandises	82,0	79,1	57,7
	683,4	742,3	672,4
AUTRES TYPES DE PLACEMENTS			
Rendement absolu	253,6	233,5	200,5
Actions privées	73,0	53,1	44,7
	326,6	286,6	245,2
Total des placements	3 941,1 $	3 978,2 $	3 728,6 $

Remarque: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2008

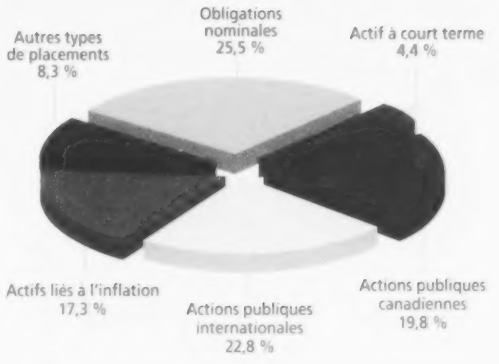
Autres types de placements 8,3 %
Obligations nominales 25,5 %
Actif à court terme 4,4 %
Actifs liés à l'inflation 17,3 %
Actions publiques internationales 22,8 %
Actions publiques canadiennes 19,8 %

RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2008

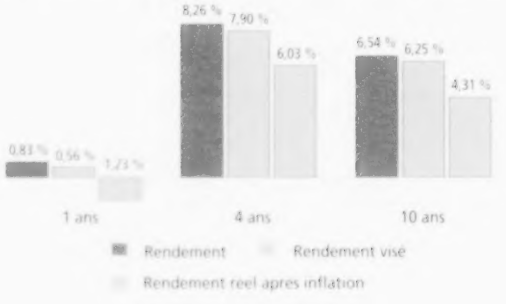

Points saillants au 31 mars 2008

JUGES

ACTIF NET AU 31 MARS 2008
(millions de $)

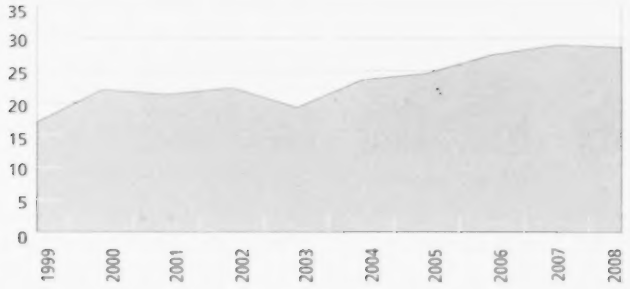

RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS 1998-2008

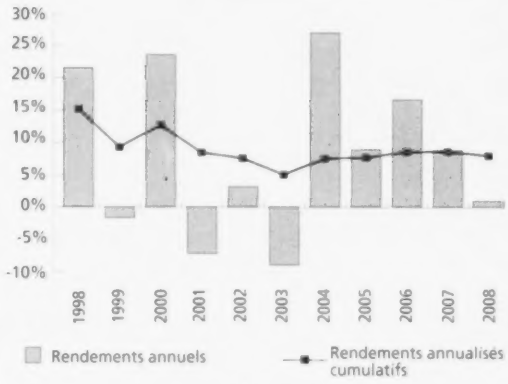

PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2008
(millions de dollars)

	2008	2007	2006
REVENU FIXE			
Obligations nominales	7,7 $	8,5 $	8,1 $
Actif à court terme	1,2	0,9	1,1
	9,0	9,4	9,2
ACTIONS OUVERTES			
Canadiennes	6,0	6,0	5,7
Internationales	6,8	6,4	6,1
	12,7	12,4	11,8
ACTIFS LIÉS À L'INFLATION			
Obligations à rendement réel	2,6	3,3	3,2
Immobilier et infrastructure	1,4	1,2	1,1
Marchandises	0,6	0,6	0,4
	4,5	5,1	4,7
AUTRES TYPES DE PLACEMENTS			
Rendement absolu	1,9	1,7	1,5
Actions privées	0,5	0,4	0,3
	2,4	2,1	1,8
Total des placements	28,7 $	29,0 $	27,5 $

Remarque: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2008

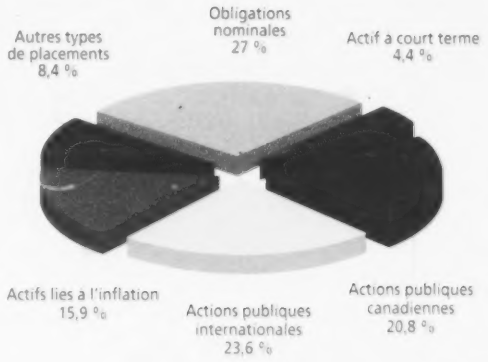
Autres types de placements 8,4 %
Obligations nominales 27 %
Actif à court terme 4,4 %
Actifs liés à l'inflation 15,9 %
Actions publiques internationales 23,6 %
Actions publiques canadiennes 20,8 %

RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2008

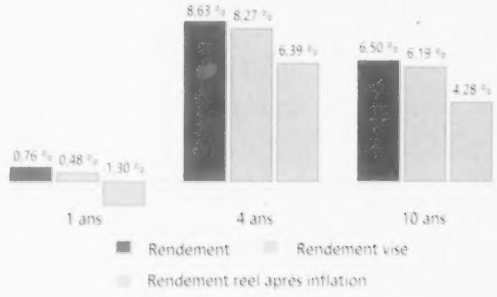

Conseil d'administration

Wiktor Askanas
Président du Comité des ressources humaines et de la rémunération

Joel Attis
Vice-président du conseil

Réjean Bossé
Administrateur

Marc-Antoine Chiasson
Administrateur

Gilles Lepage
Président du conseil

Sharon MacFarlane, CA
Présidente du Comité de vérification

John Mallory
Administrateur (d'office, sans droit de vote)

Don Moors, FCMC
Administrateur

Cathy Rignanesi
Administrateur

John A. Sinclair
Président et chef de la direction
Chef des placements

Richard C. Speight, c.r.
Président du Comité de gouvernance

Reno Thériault
Administrateur

Michael W. Walton
Administrateur

Lettre aux intervenants

Nous sommes heureux de présenter le rapport de l'exercice financier 2007-2008 au nom du Conseil d'administration et du personnel de la SGPNB. Le taux brut de rendement total pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 était de 0,79 % et le rendement annualisé pour une période de quatre ans, 8,33 %.

Le dernier exercice a été éprouvant en raison de l'incertitude et de l'instabilité des marchés financiers mondiaux. Il faut s'attendre à connaître, à l'occasion, une année difficile en matière de rendement. Cela étant dit, nous sommes heureux de souligner que nos rendements totaux pour l'exercice financier font très bonne figure par rapport aux autres gestionnaires de caisses de la fonction publique et de fonds équilibrés en gestion commune.

Plus important encore, nos rendements annualisés à long terme demeurent vigoureux. Comme on peut le constater dans les rapports précédents, notre programme de placement a été conçu selon une perspective à long terme qui assure l'adéquation avec les caractéristiques à long terme du passif sous-jacent des régimes de pension. Nous avons le plaisir de souligner que le rendement annualisé mixte total sur quatre ans, 8,33 %, continue à dépasser les exigences de rendement actuariel établies pour chacun des fonds gérés.

Exercice financier 2007-2008

Au cours de l'exercice 2007-2008, l'actif net géré par la Société a diminué légèrement pour atteindre 8,699 milliards de dollars par rapport à 8,718 milliards l'année précédente. Cette diminution est attribuable au revenu de placements net (49 millions), au financement particulier des répondants des régimes (138 millions) et à des versements de prestations nets (206 millions). Grâce aux activités de gestion active du portefeuille, le revenu de placements net s'est enrichi d'environ 19 millions de dollars. Le déclin de la valeur totale de l'actif géré dans une année de rendement positif illustre bien la « maturité » des fonds de pension que nous gérons.

L'exercice financier a présenté de nombreux défis pour l'industrie de gestion des placements. Nous sommes heureux de signaler que nos équipes de placements ont évité plusieurs des problèmes notables qu'ont connus nombre d'investisseurs. Tout d'abord, la SGPNB n'a pas été directement touchée par la crise des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis et n'a pas subi les effets du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers au Canada. Bien que ces types de valeurs n'aient pas eu d'impacts directs, elles ont eu des conséquences sur les marchés du crédit en général. Toutefois, leurs effets sur notre portefeuille ont été largement atténués en raison de la concentration des placements à revenu fixe sur des titres d'État canadiens.

Nous sommes également très heureux de la performance de nos stratégies de placements internes à faible corrélation avec les marchés. À l'origine, ces stratégies ont été mises en place pour reproduire les rendement du marché boursier, sans lien direct avec les rendements de ce marché. En plus d'être rentable, l'internalisation de ces stratégies nous permet aussi d'assurer la pleine maîtrise et la transparence de nos positions par rapport à la possibilité d'avoir recours à des fonds de couver-

ture externes. Les rendements obtenus au cours de l'exercice grâce à ces stratégies ont permis de continuer à justifier notre démarche et ont contribué à notre rendement positif total, malgré le déclin du marché boursier.

La SGPNB continue d'enregistrer des rendements de placements nominaux et réels (après inflation) qui surpassent les exigences actuarielles à long terme. Elle continue également à ajouter de la valeur par rapport à ses divers repères de rendement du marché. Cette valeur ajoutée couvre non seulement les dépenses de la Société, mais augmente sensiblement l'actif de chaque régime. Dans le présent rapport, nous avons le plaisir de préciser le mandat de la Société, ses activités et ses résultats.

Voici un aperçu des principales réalisations de la SGPNB durant l'exercice :

- Dépassement continu des cibles actuarielles de rendement nominal réel à long terme
- Réalisation de rendements positifs relatifs à valeur ajoutée des portefeuilles, après le défraiement des dépenses, par la gestion active des placements
- Modification de la composition de l'actif à la suite d'une étude effectuée en avril 2007 sur l'actif et le passif des caisses de retraite des services publics et des enseignants
- Réalisation d'un cadre de gestion des risques à l'échelle de la Société et amélioration des systèmes d'évaluation en matière de gestion des risques
- Restructuration de nos indices de référence d'avoirs étrangers et de nos activités de couverture de risque de change afin de nous permettre de prendre des décisions plus stratégiques en matière de placements et de composition de l'actif
- Transition des actions européennes et japonaises vers les marchés avancés selon l'indice MSCI EAEO[1] . La majorité de ces actions est gérée à l'interne
- Élargissement de l'activité en matière de marchés privés et nomination d'un vice-président à cette fin
- Mise à jour du site web (www.nbimc.com) de la Société, lequel comprend beaucoup plus d'information ayant trait à ses activités et à ses méthodes de gouvernance

L'année dernière, nous avons fait état de la réalisation d'une vérification liée à la gouvernance menée par le vérificateur général. Son rapport et la réponse de notre conseil d'administration se trouvent à http://www.gnb.ca/oag-bvg/2006v2/chap3f.pdf. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration et la direction ont analysé plusieurs des recommandations formulées dans le présent rapport et y ont donné suite de façon méthodique. Il est possible de consulter quelques-unes de ces mesures d'action dans la version révisée de notre méthode de gouvernance sur le site web de la Société (www.nbimc.com) et également dans une section plus étoffée relative à la gouvernance et à la rémunération qu'on trouvera

[1] Le MSCI EAEO - (indice Morgan Stanley Capital International pour l'Europe, l'Australasie et l'Extrême-Orient) est un indice tiers indépendant géré par Morgan Stanley Capital et fondé sur la pondération de la capitalisation.

plus loin dans le présent rapport annuel. Le vérificateur général a continué examiner notre organisation; un autre rapport de vérification de type « optimisation des ressources » devrait être publié par son bureau à la fin 2008.

Révision de la composition de l'actif des fonds

Le rapport annuel de l'année dernière soulignait la réception d'une évaluation actuarielle de la Caisse de retraite pour les services publics et prévoyait une révision complète de la composition de l'actif du fonds au cours de l'année financière à venir. Nous avons reçu par la suite une évaluation actuarielle de la caisse de retraite des enseignants, ce qui nous a amenés à réaliser l'analyse de la composition de l'actif propre à ce fonds.

Il est important de noter que les rendements élevés des dernières années ont grandement amélioré les taux de capitalisation pour les deux fonds. Leur sécurité financière accrue et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la relative « maturité » de leur profil de risque ont largement influencé les décisions prises à la suite de ces études.

En conséquence, le conseil d'administration de la SGPNB approuvait, en avril 2007, une nouvelle composition de l'actif pour chacun des trois fonds gérés. Le document intitulé Politiques d'investissement se trouve sur notre site web à http://www.nbimc.com/. Ces changements seront aussi communiqués aux intéressés lors des nombreux forums de communication auxquels nous participerons au cours de l'année.

Reconnaissance de service dévoué

Nous tenons à souligner les efforts du conseil d'administration et le soutien qu'il a apporté à la Société durant l'exercice. Servir au conseil demeure une responsabilité et un engagement de taille qui est grandement apprécié.

Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Ronald J. LeBlanc, dont le mandat s'est achevé vers la fin de l'exercice financier. Ron s'est joint au conseil d'administration en 2000; ses conseils et sa clairvoyance ont joué un rôle important durant son mandat dans le succès des placements et dans la croissance de la Société. Nous avons par ailleurs le plaisir d'accueillir trois nouveaux administrateurs : M. Joel Attis, qui s'est joint au conseil en août 2007, ainsi que M. Marc-Antoine Chiasson et Mme Catherine Rignanesi qui s'y sont joints le 27 mars 2008. Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe et les encourageons à poursuivre leur engagement.

Au nom du conseil, nous remercions l'équipe de spécialistes en placement de la SGPNB pour la diligence dont elle fait preuve et pour son travail soutenu. Les succès dont fait état ce rapport reflètent bien l'engagement et le dévouement de ses membres.

Perspectives

Au moment de rédiger la présente lettre, la volatilité des marchés financiers s'est quelque peu atténuée, grâce notamment aux efforts conjoints de plusieurs banques centrales mondiales. Ces mesures auront au moins permis de stabiliser le

système financier mondial, si bien que les investisseurs peuvent reprendre leurs analyses en matière de développement économique et des entreprises, au lieu de se préoccuper de l'éventualité d'un risque de contrepartie et de son effondrement. Toutefois, le contexte économique demeure difficile, du fait des répercussions sur les consommateurs de la crise du logement aux États-Unis qui se font toujours sentir. Nous continuerons à investir avec prudence dans le cadre d'une composition bien diversifiée des actifs financiers en élaborant des solutions et des approches novatrices pour atteindre nos objectifs.

Grâce à la « maturité » des régimes de pension que nous gérons, les rendements en matière de placements devront continuer à jouer un rôle important pour nous aider à payer les retraites dans l'avenir. Nous demeurons déterminés à essayer de réaliser des rendements de placements à long terme qui dépassent les exigences actuarielles tout en maîtrisant les risques. Par ailleurs, nous restons convaincus que notre stratégie, nos ressources humaines et nos méthodes peuvent nous permettre de continuer à réaliser les objectifs à long terme des parties intéressées et à relever les défis à venir.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

Gilles Lepage,
Président du conseil

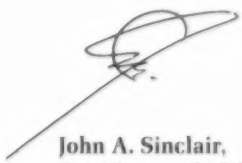

John A. Sinclair,
Président et chef de la direction,
Chef des placements

Mai 2008
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Gouvernance de la Société

La SGPNB est une société d'État, constituée selon la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick* (1994). Elle a pour tâche principale de fournir des services de conseils en placement et d'agir à titre de fiduciaire de trois régimes de retraite.

La Loi précise le processus de sélection et les devoirs des membres du conseil d'administration de la SGPNB. Le conseil d'administration a pour principale préoccupation la gouvernance de l'organisation, qui agit uniquement en tant que fiduciaire pour les fonds gérés. Les membres du conseil ne représentent les intérêts d'aucun intéressé en particulier. Le conseil s'assure que toutes les opérations sont de nature purement commerciale et que les décisions prises et les gestes posés par la Société se basent sur de saines pratiques commerciales.

Trois comités se greffent au conseil pour l'aider à assumer ses responsabilités. Il s'agit du Comité de vérification, du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Comité de gouvernance. La gestion courante de la Société incombe au chef de la direction, tandis que les questions d'investissement relèvent du chef des placements.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le seul promoteur des régimes de retraite dont la gestion relève de la SGPNB et est responsable de la conception des régimes de retraite, ce qui comprend le niveau des cotisations et des prestations.

Pour obtenir des renseignements sur nos pratiques de gouvernance d'entreprise, nous vous invitons à consulter notre site web à www.nbimc.com. Vous y trouverez les lois régissant nos activités, nos règlements administratifs, la composition du conseil, le mandat du conseil et des comités, les lignes directrices pour la nomination, la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs et le code de déontologie et de conduite des affaires.

La SGPNB s'est fixé comme objectif d'adopter les meilleures pratiques possibles en matière de gouvernance d'entreprise et à tenir compte de son statut en tant que société d'État provinciale. Pour atteindre cet objectif, le conseil d'administration a pris, en 2007-2008, plusieurs initiatives de gouvernance qui se sont avérées fructueuses :

- Approbation et adoption d'un mandat nouveau ou révisé pour le conseil, le Comité de vérification, le Comité de gouvernance et le Comité des ressources humaines et de la rémunération, afin de refléter les nouvelles pratiques de gouvernance du secteur privé.
- Tout en reconnaissant que, selon la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, la décision finale en matière de nomination d'administrateurs revient au lieutenant-gouverneur en conseil, le conseil d'administration a créé les directives de mise en candidature selon lesquelles son Comité de gouvernance peut jouer un rôle proactif en proposant les compétences et l'expérience particulières pour prendre en considération les candidatures au poste d'administrateur. Il a ensuite parachevé ces directives et les a communiquées au ministre aux fins d'examen.
- Élaboration d'une politique sur l'orientation et la formation des administrateurs visant à présenter de manière uniforme, aux nouveaux administrateurs leurs responsabilités, la SGPNB et ses activités, ses stratégies et ses défis, ainsi que notre industrie et le contexte

économique actuel. Cette politique exige un processus d'information constant et régulier pour que tous les administrateurs soient bien informés de ces aspects.

- Établissement d'une méthode d'examen des réalisations et d'évaluation de l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités.

Présence au conseil

Administrateurs nommés[1]	Conseil[2]	Comité de vérification	Comité de gouvernance	Comité des ressources humaines et de la rémunération
Gilles Lepage[3]	8/9	2/4	5/6	3/6
Wiktor Askanas	8/9	s.o.	4/6	4/6
Joel Attis[4]	3/4	s.o.	s.o.	1/2
Réjean Bossé	9/9	4/4	s.o.	s.o.
Ronald LeBlanc	8/9	4/4	s.o.	s.o.
Don Moors	9/9	4/4	s.o.	s.o.
Richard Speight	9/9	s.o.	6/6	s.o.
Reno Thériault	9/9	s.o.	s.o.	4/6
Michael Walton	9/9	s.o.	s.o.	4/6

[1] Le conseil comprend également trois membres d'office : le président de la SGPNB, le sous-ministre des Finances (sans droit de vote) et la vice-présidente – Finances de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick.

[2] Six réunions ordinaires et trois assemblées extraordinaires

[3] Membre du Comité de vérification avant sa nomination à titre de président du conseil le 1er septembre 2007

[4] Nomination au conseil le 29 août 2007.

Conformément à sa politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, le conseil d'administration a également tenu deux réunions d'information durant l'exercice 2007-2008. La première abordait le thème de la gestion des risques dans les enterprises. Elle comprenait de l'information et des présentations de chacun des vérificateurs de la direction et des vérificateurs internes et s'est terminée par l'approbation d'un Cadre de gestion des risques pour la SGPNB, disponible sur son site web. La seconde traitait du contexte juridique dans lequel la Société évolue et comprenait de l'information et des présentations de son avocat-conseil externe.

La rémunération des administrateurs est établie dans les règlements de la Société et fait état d'une provision annuelle pour le président du conseil et d'une indemnité journalière pour chaque présence aux réunions, plus un jour de préparation. Le coût de fonctionnement du conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 était de 80 380 $, plus des frais de déplacement et d'hébergement de 22 625 $, soit 0,8 % du coût total d'opérations. Les administrateurs d'office ne sont pas rémunérés.

Principes de la SGPNB en matière de placement

La Société exerce ses activités selon certains principes de placement et s'y reporte chaque fois qu'elle conçoit une stratégie en la matière. Ces principes sont les suivants :

1. L'approche de gestion des actifs adoptée par la SGPNB est plutôt à faibles risques, par rapport à celle de ses homologues.

2. On estime que les obligations à rendement réel répondent le mieux à la structure des passifs, en raison de leurs caractéristiques à long terme liées à l'inflation.

3. Les nouvelles classes d'actifs et stratégies sont introduites progressivement afin d'en tirer l'expérience nécessaire et de minimiser les coûts associés à la transition.

4. Le profil actuariel et le financement de chaque caisse de retraite influent considérablement sur la composition adéquate de l'actif de chaque régime.

5. Selon la SGPNB, une gestion active transforme les imperfections du marché en occasions de placement à valeur ajoutée.

Commentaires et analyse de la direction

Compilés en un rapport, les commentaires et l'analyse de la direction sont fournis pour permettre au lecteur d'interpréter les tendances importantes, les résultats et les conditions financières des fonds de retraite. Par ailleurs, les commentaires et l'analyse de la direction peuvent renfermer des énoncés prospectifs reflétant les objectifs de gestion, les perspectives et les attentes assorties de risques et d'incertitudes. Les éléments clés des états financiers annuels des fonds y sont expliqués et il convient de lire le rapport de gestion conjointement avec les états financiers annuels et les notes complémentaires.

Nous invitons le lecteur à ne pas se fier indûment à ces états, car plusieurs facteurs importants pourraient infléchir concrètement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées dans les énoncés prospectifs.

Composition de l'actif

Pour chaque régime, l'élaboration de la composition de l'actif dépend largement du profil du passif actuariel du régime de pension sous-jacent. La composition de l'actif de chacun est conçue pour fournir des rendements annualisés à long terme qui dépasseront les exigences en matière de rendement actuariel avec le moindre risque.

Comme indiqué dans le rapport de l'année dernière, la SGPNB a reçu dernièrement l'évaluation actuarielle d'avril 2005 du régime de la caisse de retraite des services publics et celle d'avril 2006 du régime de la caisse de retraite des enseignants. Au cours du dernier exercice, nous avons mené une analyse de l'actif et du passif de chaque fonds et, avec l'autorisation du conseil d'administration, apporté un ensemble d'ajustements prudents à la composition des actifs de chaque régime. En raison des nouvelles contraintes de risque des deux régimes, l'engagement dans les obligations nominales et à rendement réel a été réduit quelque peu en faveur de l'immobilier et des actions ouvertes internationales. La composition de l'actif de la caisse de retraite des juges a été rajustée pour reproduire celle de la caisse des services publics selon la méthode adoptée l'année dernière.

Il est également important de souligner que, durant l'année, le vérificateur interne a procédé à l'examen de l'élaboration de notre politique de placements et des méthodes connexes. Il en est résulté une confirmation de nos méthodes, qui ont été jugées conformes aux meilleures pratiques, ainsi que des suggestions d'améliorations.

À la fin de l'année, nous avons restructuré les indices de référence étrangers de nos politiques de placements afin de passer d'une base en devise locale du pays d'origine des investissements à un référentiel en dollars canadiens. Nos anciennes pratiques étaient mieux adaptées pour les premières années de mise en œuvre de la SGPNB, lorsque la stratégie visant à accroître la visibilité sur le marché était principalement fondée sur des instruments dérivés. Plus récemment, nous avons commencé à assurer la majeure partie de notre engagement sous forme de titres, ce qui a amené la direction à entreprendre d'importantes activités de couverture sur des opérations de change afin d'éliminer le risque de change implicite dans les indices de référence locaux.

Parallèlement aux changements apportés aux indices de référence, nous avons simplifié notre activité de couverture de risque de change pour nous concentrer sur les quatre devises principales auxquelles nous sommes exposés (dollar américain, livre sterling, euro et yen) et dissocié l'opération de

couverture en une structure de recouvrement générale du portefeuille. Cette simplification et cette approche de recouvrement permettront au conseil d'administration et à la direction d'adopter, au besoin, une démarche plus active en ce qui a trait à la gestion des devises étrangères.

Le dernier changement apporté à la politique de placements durant l'année visait à combiner l'engagement dans les actions ouvertes européennes et japonaises en un engagement fondé sur les marchés avancés en fonction de l'indice MSCI EAEO. En passant à l'indice EAEO, nous avons essentiellement distribué une partie du risque japonais à d'autres marchés avancés en Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande) et en Asie (Hong Kong et Singapour).

En ce qui concerne nos activités de placement activement gérées, nous avons finalisé la recherche et le développement de notre stratégie interne active menée relative aux actions ouvertes canadiennes durant l'exercice financier. Cette stratégie mise sur les capacités de notre équipe existante de professionnels des placements, ce qui aura pour effet pour la SGPNB de rapatrier les actifs qui étaient gérés à l'externe par le passé. Le portefeuille a été activé à la fin avril 2008.

Rendement des placements

En ce qui a trait au rendement des placements, les deux principaux objectifs de la SGPNB consistent à satisfaire aux exigences de rendement actuarielles des fonds et à ajouter de la valeur au moyen de stratégies de gestion active.

Le premier touche le rendement nominal et réel des fonds par rapport au rendement exigé par l'étude actuarielle pour financer adéquatement chaque caisse de retraite. Ce rendement dépend de la composition judicieuse de l'actif, comme il est mentionné à la section précédente. Bien que notre rendement global de 0,79 % pour l'exercice financier se situe en deçà des objectifs de rendement nominal et réel pour l'année dernière, nous avons continué à dépasser ces objectifs sur le plus long terme.

Par ailleurs, les rendements de l'année ont été bons par rapport à ceux d'un certain nombre d'autres gestionnaires. Nous attribuons cela principalement au fait que nous avons une pondération plus basse en actions ouvertes et une pondération plus élevée que les actifs liés à l'inflation et les produits alternatifs. Ces deux catégories d'actif se sont bien comportées au cours de l'année. L'élément le plus significatif de notre performance nominale au cours de l'année a été le portefeuille d'obligations nominal, suivi par les actions ouvertes canadiennes, les produits de base, les obligations à rendement réel, nos stratégies à faible corrélation avec les marchés et les actions privées. Toutefois, ces gains ont été largement neutralisés par la grande faiblesse des marchés boursiers internationaux et de la portion des valeurs mobilières publiques de notre portefeuille immobilier. Concernant notre engagement dans le marché public international, l'aspect positif a été que le risque de change implicite dans les indices de référence de nos devises locales a évité des pertes plus importantes qu'un certain nombre de nos pairs ont connues en raison du renforcement du dollar canadien pendant cette période.

Le tableau suivant indique le rendement précis et le rendement cible de chaque portefeuille d'actifs de la Société.

Taux de rendement de l'exercice 2006-2007

	Rendement du portefeuille	Rendement cible
Revenu fixe		
Obligations nominales	6,98 %	6,99 %
Actif à court terme	4,65	4,62
Actions boursières		
Canadiennes	4,29 %	4,00 %
Américaines	(7,18)	(6,94)
Européennes	(12,36)	(12,07)
Japonaises	(23,50)	(25,85)
Actifs liés à l'inflation		
Obligations à rendement réel	5,89 %	6,38 %
Immobilier et infrastructure	(12,20)	(13,59)
Produits de base	33,06	38,62
Autres types de placements		
Rendement absolu	8,07 %	4,62 %
Actions privées	30,92	8,23
Total du portefeuille	**0,79 %**	**0,52 %**

Le principal objectif de placement énoncé par l'actuaire du régime est d'atteindre un rendement réel à long terme (après inflation) de plus de 4 %. C'est notre plus grand défi et notre principal critère de performance, et la sécurité des caisses de retraite dépend de notre réussite.

Le diagramme suivant illustre le rendement réel annuel de la SGPNB depuis sa formation. Le plus important, c'est que le diagramme indique également que le rendement réel cumulé depuis le début est de 2,33 % par année, soit plus que l'exigence actuarielle de 4 %. Ce rendement supplémentaire équivaut environ 1,5 milliard de dollars de rendement cumulatif réel de plus que les prévisions de financement du régime sur les 11 années.

Assurer l'avenir à long terme des caisses de retraite

Le deuxième objectif de rendement de la Société consiste à accroître la valeur des avoirs au-delà du point de référence de chaque classe d'actif.

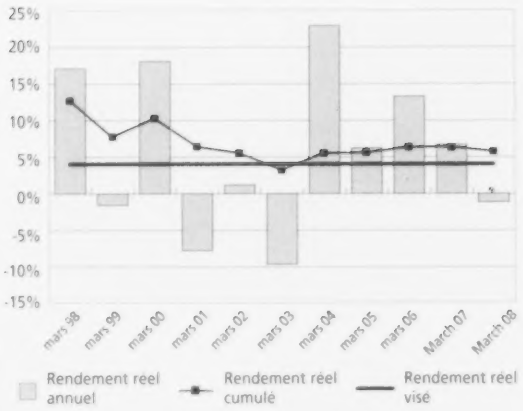

au moyen de stratégies de gestion active. Cette valeur ajoutée par rapport au point de référence doit d'abord couvrir les coûts d'exploitation de la Société et ensuite ajouter, chaque année, une cible de 42 points de base à chaque caisse de retraite.

Nos activités de gestion active ont continué à ajouter de la valeur pour la septième année consécutive. Ces activités ont ajouté 22,7 points de base de valeur (54 % par rapport à la cible), soit environ 19,8 millions de dollars, après avoir défrayé tous les frais de fonctionnement de l'organisation. Les résultats de cette année ont légèrement diminué notre rendement annuel moyen de valeur ajoutée à long terme sur quatre années à environ 33 points par année (79 % par rapport à la cible). La période de quatre ans est la plus significative pour mesurer la performance du gestionnaire et elle est choisie pour représenter une mesure à long terme plus stable.

Nous sommes heureux d'avoir ajouté de la valeur relative aux portefeuilles, surtout compte tenu de la volatilité qui a caractérisé l'année. Des fluctuations importantes d'un jour à l'autre dans l'établissement de la valeur des actifs et le changement d'attitude des investisseurs ont rendu la

détention d'importants avoirs d'investissements risquée et ont créé des difficultés pour maintenir en équilibre la pondération de la composition de l'actif par rapport aux niveaux de la politique de placements. La direction a fait des efforts délibérés pour maintenir le risque en conformité avec les niveaux cibles et n'a pas été directement affectée par la dette liée aux prêts hypothécaires américains ou par les problèmes liés au papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers au Canada.

Le graphique suivant illustre la valeur ajoutée brute relative provenant des activités de gestion active de la Société ces quatre dernières années et donne le détail des coûts d'exploitation et du rendement à valeur ajoutée excédentaire (ou net).

Valeur ajoutée déduction faite des coûts d'exploitation

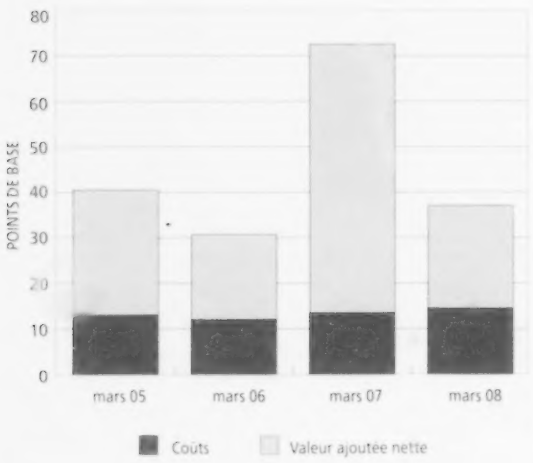

Gestion du risque

Dans les rapports annuels précédents, nous avons fait état de notre résolution à nous concentrer sur les risques potentiels et sur la manière dont cette démarche constitue une partie essentielle des activités de gestion des placements de la SGPNB. C'est un élément clé pour assurer la stabilité des cotisations et des prestations du régime de pensions et éviter les risques injustifiés associés à la gestion active des placements. Toutes les décisions relatives aux investissements se prennent dans un contexte de risque qui ne vise pas seulement les rendements attendus de nos activités, mais aussi les pertes directement liées à ces dernières.

La Société a élaboré des processus de gestion des risques que la haute direction examine continuellement. Au cours de l'année, nous avons formalisé ces composantes dans un cadre de gestion des risques de la Société qui peut être consulté sur notre site web à http://www.nbimc.com/Investments/EnterpriseRisk.aspx. Le conseil d'administration vérifie trimestriellement l'évaluation de la direction de chacun des risques définis dans le cadre de gestion.

En voici un résumé:

i) Un processus de gestion des risques est entrepris chaque année par le conseil d'administration avec le soutien de notre service de vérification interne, pour vérifier les onze catégories de risque suivantes :

- Risques liés aux placements
- Risques liés aux ressources humaines
- Risques liés à la technologie
- Risques juridiques et liés à la conformité aux règlements et politiques
- Risques liés à la gouvernance
- Risques liés à la réputation
- Risques liés aux communications

- Risques liés aux stratégies d'affaires
- Risques liés au contexte d'affaires
- Risques fiduciaires
- Risques opérationnels

ii) Une évaluation hebdomadaire des risques du coefficient de capitalisation de l'ensemble des fonds des régimes de pension. Cet aspect fait l'objet de rapport trimestriel au conseil.

iii) Une évaluation hebdomadaire des risques des activités de gestion active de la Société.

iv) Un rapport de conformité hebdomadaire sur les activités relatives aux politiques et procédures internes de placement. Un rapport trimestriel sur la conformité à la politique de placements est présenté au conseil.

v) Un comité de gestion des risques de placement qui relève de la direction et qui est chargé d'examiner tous changements proposés aux procédures d'exploitation interne et de formuler des recommandations. Il pourrait s'agir des procédures qui influent sur l'évaluation des placements, l'évaluation du risque ou de nouveaux instruments et activités de placement. Ce comité s'est réuni trois fois durant l'année.

vi) Un comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information qui fournit des conseils à la Société sur tout ce qui a trait à la technologie. Ce comité s'est également réuni trois fois.

vii) Un plan de reprise et de poursuite des activités.

Notre service de vérification interne (firme indépendante de la SGPNB) a réalisé un examen complet du processus de la politique de placements et de nos pratiques commerciales au cours de l'année, puis a remis ses conclusions à notre Comité de vérification. Il a également fait un suivi des mesures d'action de la direction en ce qui a trait aux recommandations relatives à la stratégie en matière de technologie de l'information ainsi qu'aux processus et aux procédures de contrôle et de conformité ayant fait l'objet d'un examen et d'un rapport l'année dernière. Le conseiller en vérification interne relève du Comité de vérification; il aide à examiner les contrôles internes de la Société et fournit des conseils en la matière.

Dans le cadre du suivi de la vérification de la stratégie de technologie de l'information de l'année dernière, la direction a effectué un examen très complet de notre infrastructure de technologie de l'information et l'a évaluée par rapport aux meilleures pratiques de l'industrie. Cet examen, réalisé avec l'aide d'un consultant externe, constitue la première étape d'une évaluation plus approfondie et d'un projet de planification technologique qui auront lieu au cours de l'année prochaine.

Les risques liés aux ressources humaines font également l'objet d'une attention constante à la fois de la direction et du Comité des ressources humaines et de la rémunération, lequel relève du conseil. Parmi les projets réalisés au cours de l'année, citons la réalisation à l'échelle de la Société de sondages bisannuel sur le milieu de travail et sur les chefs d'équipe menés. Les renseignements ainsi recueillis aideront à la fois à mesurer le succès de diverses initiatives en ressources humaines qui ont cours et à définir les

éventuels secteurs d'amélioration. Durant l'année, la direction a également élaboré un plan de ressources humaines afin d'assurer un lien avec les objectifs du plan stratégique réalisés l'année précédente.

En dernier lieu, soulignons que, au début de mai 2008, la SGPNB a mis en place son plan de continuité des opérations dans le cadre des inondations du secteur du centre-ville de Fredericton. Ainsi, nous avons pu reloger, en huit heures, du personnel commercial et administratif désigné dans un centre d'opérations provisoire de façon à assurer la continuité des activités pendant deux jours ouvrables complets. S'il est vrai que ce plan a été créé dans l'espoir qu'il ne servirait jamais, sa bonne mise en œuvre nous rassure pour l'avenir.

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation sont un élément important à déduire dans le calcul des rendements nets pour les actifs gérés. Lorsqu'on compare les rendements de fonds, il faut s'assurer de comparer les rendements nets et non bruts. Plus les coûts sont faibles, plus les rendements sont élevés.

Les coûts d'exploitation englobent toutes les dépenses engagées par la SGPNB en sa qualité de fiduciaire de chaque caisse de retraite, de même que pour la gestion de l'actif correspondant et le déploiement de nos stratégies de gestion. L'un des objectifs essentiels de la Société consiste à réduire les coûts au minimum, dans la mesure où cela a une incidence directe sur le rendement net du capital investi de chaque fonds et est particulièrement pertinent dans le contexte actuel de rendements, moins élevés que prévu, dans la plupart des classes d'actifs. Il importe aussi de noter que le rendement de la gestion active de la SGPNB est mesuré sur une base nette, déduction faite de tous les coûts d'exploitation de la Société.

Selon la pratique courante de l'industrie, les gestionnaires expriment leurs coûts d'exploitation annuels selon un pourcentage de l'actif géré par la Société. Dans notre cas, cela représente environ 0,144 % (14,4 points de base) par rapport à 0,134 % au cours du dernier exercice. Les coûts d'exploitation absolus d'environ 12,6 millions de dollars étaient supérieurs à ceux de l'année précédente d'environ 1,3 millions, mais dans les limites des prévisions budgétaires de l'année en cours. L'augmentation est essentiellement attribuable à une hausse des dépenses salariales, en raison de la création de trois nouveaux postes et de l'examen externe sur les rémunérations réalisé l'année précédente, ainsi qu'aux dépenses plus élevées en matière de garde de valeurs provenant d'efforts de gestion interne accrus.

Nous avons déjà expliqué qu'il existe différentes manières d'établir des points de référence pour nos dépenses par rapport à nos homologues gestionnaires de fonds. Tout d'abord, nous soutenons toujours la comparaison du point de vue des études faites à l'interne à l'aide de l'information tirée des rapports annuels de fonds que nos pairs ont rendus publics. Il en va de même pour ce qui est des études de répondants de régime. SEI Investments[1] a publié les résultats d'une étude de régimes de retraite à prestations déterminées ayant des actifs supérieurs à 1 milliard de dollars : les coûts d'exploitation annuels moyens d'un gestionnaire étaient de 35,1 points de base.

D'après ces comparaisons, nous sommes fiers de signaler, encore une fois, que les coûts d'exploitation de la SGPNB sont très faibles par rapport aux coûts d'exploitation moyens des fonds. Ces faibles coûts d'exploitation permettent de maximiser l'actif qui assurera le versement des prestations de retraite.

1. « 2005 Pension Plan Sponsor Fee Survey » – SEI Investments Canada.

Rémunération

Mandat du Comité des ressources humaines et de la rémunération

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR) aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses obligations concernant la rémunération de la direction et des administrateurs, la relève des dirigeants et les politiques et pratiques en matière de ressources humaines.

Le comité comprend quatre administrateurs et le président du conseil d'administration, qui en est membre d'office. Le comité se réunit tous les trois mois. Il peut faire appel à des consultants externes en ressources humaines pour l'aider à remplir son mandat.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, il était composé de Wiktor Askanas (président), Reno Thériault, Michael Walton, Joel Attis et Gilles Lepage (membre d'office).

Les responsabilités principales du CRHR comprennent

- la supervision du processus d'évaluation du rendement annuel pour le PDG, notamment l'établissement de buts et d'objectifs ainsi que de recommandations en matière de rémunération, y compris les primes d'encouragement;
- la participation aux processus de gouvernance des ressources humaines, y compris l'élaboration de principes de rémunération de la Société, et des révisions des programmes d'avantages sociaux des employés;
- la recommandation de changements à la structure de l'organisation, la nomination de dirigeants, la modification des descriptions de travail, le rajustement des échelles salariales concurrentielles et les plans de relève pour les postes clés.

Activités principales du CRHR pour l'exercice financier 2008

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, le comité a, entre autres,

- révisé le mandat du Comité et en a recommandé l'approbation par le conseil d'administration;
- approuvé l'affichage public des principes de rémunération sur le site web de la SGPNB;
- révisé l'évaluation du rendement annuel du PDG;
- révisé le plan de relève pour les postes à haute responsabilité;
- lancé l'élaboration d'un plan stratégique à long terme sur les ressources humaines pour appuyer le plan stratégique général de la Société;
- approuvé le fonds commun d'incitation discrétionnaire pour l'exercice terminé le 31 mars 2007;
- supervisé l'élaboration de la pondération du fonds commun d'incitation discrétionnaire dans le cadre des objectifs stratégiques et des objectifs du plan d'affaires annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 2008.

Principes de rémunération de la Société

La SGPNB estime que la réalisation de sa mission sera facilitée en mettant en correspondance les intérêts des employés et ceux de la Société. Par conséquent, la SGPNB a élaboré des principes de rémunération pour atteindre les objectifs suivants :

- Fournir des occasions concurrentielles, axées sur la performance et fondées sur les pratiques du marché.

- Attirer et retenir des gens très compétents.
- Renforcer la stratégie, la culture et les politiques de placements de la SGPNB.
- Promouvoir et favoriser l'atteinte d'objectifs stratégiques individuels, d'équipes et de la Société.
- Améliorer la réputation de la SGPNB en tant qu'employeur de choix.
- Traiter les employés avec équité.

Le plan de rémunération comprend les salaires et avantages sociaux ainsi que les primes fondées sur les résultats à court terme des placements, les primes d'encouragement individuelles et collectives annuelles à titre discrétionnaire et un système de primes à long terme. Le plan a été élaboré avec l'aide d'un consultant externe pour assurer la concordance avec les principes de rémunération énoncés ci-dessus.

Rémunération des cadres

Salaire et avantages sociaux

Le salaire de base est déterminé selon un barème salarial pour chaque poste. Les augmentations sont établies après avoir reconnu les responsabilités professionnelles particulières et font l'objet d'évaluations périodiques réalisées par des consultants externes et de sondages externes des pairs du domaine des fonds de pension institutionnels.

Par ailleurs, le CRHR aide la direction à atteindre les objectifs stratégiques de la SGPNB consistant à attirer, constituer et maintenir une équipe de spécialistes expérimentés et compétents en vue de soutenir la croissance et la diversité des options de placements en évaluant les barèmes salariaux régulièrement et en examinant la conception et les résultats des systèmes de primes annuellement pour assurer que les niveaux et les pratiques de rémunération correspondent à ceux d'entreprises semblables de l'industrie des placements.

Le régime d'avantages sociaux des employés de la SGPNB comprend un régime de retraite à prestations déterminées et une allocation de retraite s'articulant comme suit :

a) Régime de pension à prestations déterminées :

Tous les employés cotisent à la caisse de retraite des services publics, qui assure une pension au départ à la retraite équivalant à 2 % du salaire annuel moyen pour les cinq années consécutives du salaire le plus élevé. Le régime est intégré au Régime de pensions du Canada à l'âge de 65 ans et est indexé à l'inflation pour un maximum de 5 %.

b) Allocation de retraite

Chaque employé à temps plein ayant travaillé de façon continue durant au moins cinq années a droit à une allocation de retraite équivalente à cinq jours de paie pour chaque année complète d'emploi continu à concurrence de cent vingt-cinq jours de travail, calculée selon le niveau de rémunération au moment du départ à la retraite ou de la cessation d'emploi.

Systèmes de primes à court terme

La SGPNB dispose de deux systèmes de primes à court terme distincts : un pour le personnel de placements et de recherche, l'autre pour le personnel financier et administratif. Chaque employé à temps plein ayant travaillé au moins six mois y est admissible. Le système de primes à court terme est calculé au pro rata du salaire, pondéré de manière à refléter le rôle et les conséquences du poste quant à l'atteinte des

objectifs du plan d'affaires de la Société. Chaque système de primes à court terme comprend des éléments reposant sur des résultats de placement, des résultats d'équipe et des résultats individuels. Le rendement en matière de placements est mesuré en fonction des résultats dépassant les rendements cibles approuvés par le conseil. Par ailleurs, le CHRC approuve une composante discrétionnaire déterminée en comparant les réalisations en équipes et individuelles dans le cadre du plan d'affaires annuel par rapport aux objectifs du plan stratégique quinquennal de la Société. Le montant discrétionnaire global est ensuite alloué par la direction en fonction de la contribution individuelle et d'équipe aux réalisations du plan d'affaires.

Le système de primes annuelles pour le personnel du portefeuille global ainsi que des classes d'actifs, chacun couvrant les périodes de un an et de quatre ans ainsi qu'une composante discrétionnaire. La pondération de la composante de rendement des placements est fonction de l'influence d'une personne sur les résultats de placements. En outre, le personnel de placements et de recherche reçoit une pondération relativement inférieure des résultats de placements annuels par rapport aux résultats à plus long terme afin de souligner l'importance de la cohérence sur une période plus longue.

La prime annuelle du personnel financier et administratif est également conçue pour mettre en concordance les intérêts du personnel avec les objectifs de la Société. Par conséquent, une proportion relativement faible de la prime annuelle pour ce personnel est fondée sur le rendement des placements, tandis qu'une proportion relativement importante tient compte de la contribution individuelle et d'équipe à l'atteinte des objectifs du plan d'affaires annuel.

Systèmes de primes à long terme

La SGPNB dispose également d'un système de primes à long terme pour le personnel de placements et de recherche, ainsi que pour le directeur financier. Ce système est conçu pour renforcer la concordance entre les intérêts des employés avec la stratégie à long terme de la Société et aider à attirer et retenir du personnel clé. Le système de primes à long terme offre aux employés admissibles, qui ont au moins quatre ans d'emploi avec la SGPNB, une prime axée sur le rendement qui renforce l'objectif à long terme du rendement des placements. Le système de primes à long terme est fondé sur le rendement dépassant les rendements cibles approuvés par le conseil, mesuré sur une période rétroactive de quatre exercices consécutifs.

Des renseignements spécifiques relatifs à la rémunération au sein de l'organisation sont publiés chaque année par le Bureau du contrôleur du gouvernement du Nouveau-Brunswick, au comptes publics.

Activités communautaires des employés

Le personnel de la SGPNB poursuit son engagement à contribuer à des causes importantes dans les collectivités locales. La direction et le personnel sont toujours conscients de l'importance de s'engager dans la collectivité en contribuant temps et ressources pour les œuvres de bienfaisance.

Le personnel continue à dépasser ses objectifs de contribution à la campagne annuelle Centraide et 19 de ses membres ont donné, au cours de l'année, une moyenne de plus de 75 heures de bénévolat à 36 organismes à but non lucratif. Six autres causes charitables ont été soutenues par des campagnes de financement internes.

Il importe tout particulièrement de mentionner que la SGPNB a rendu hommage à quatre personnes à titre de « bénévoles de l'année ». M. Steve Bishop, M^me^ Diane Patterson, M. James Scott et M^me^ Terry Wilkins ont chacun été salués pour avoir donné autant de leur temps au cours de l'année.

Communications et obligation de rendre compte

À titre de société d'État, nous devons rendre compte à la législature de la province du Nouveau-Brunswick par l'entremise du ministre des Finances. Nous faisons rapport annuellement au ministre par l'entremise du présent rapport annuel et à certains groupes d'intérêts, au moins chaque année, par l'entremise

- du comité de l'assemblée législative pour les Sociétés d'État,
- du Comité de consultation du RPSP,
- du Comité pour la pension – NBTA/AEFNB,
- de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB),
- de bulletins d'information Echo du RPSP, du RPE et du RPJ,
- du site de la Société : http://www.nbimc.com.

États financiers de la

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Exercice terminé le 31 mars 2008

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIER

La responsabilité des états financiers de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick incombe à la direction de la Société et ceux-ci ont été approuvés par le conseil d'administration.

La direction a dressé les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus.

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick maintient des livres comptables, des systèmes d'information ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion qui fournissent un degré raisonnable de certitude que l'information financière disponible est exacte, que les actifs sont protégés et que les ressources sont gérées de manière efficace.

Le conseil d'administration, par le truchement de son comité de vérification, s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la communication de l'information financière. Il appartient au comité d'examiner les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.

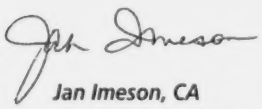

Jan Imeson, CA
Le chef des services financiers

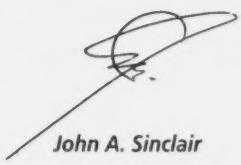

John A. Sinclair
Le président et Chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2008 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l.

KPMG

Comptables agréés

Fredericton (N.-B.) Canada
Le 16 mai 2008

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2008

	Page
Bilan	28
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	29
Notes afférentes aux états financiers	30

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Bilan

(en milliers de dollars)

Aux 31 mars

	2008	2007
Actif :		
Actif à court terme :		
Encaisse	11 $	26 $
Débiteurs – Fonds de retraite	3 328	2 900
Autres débiteurs	9	7
Charges payées d'avance	239	244
	3 587	3 177
Immobilisations (note 5)	255	218
	3 842 $	3 395 $
Passif, apports reportés et actif net :		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	3 077 $	2 609 $
Taxe de vente harmonisée	45	134
Tranche à court terme du passif découlant du régime complémentaire de retraite (note 7)	24	24
	3 146	2 767
Passif découlant du régime complémentaire de retraite (note 7)	230	254
Avantages sociaux futurs (note 8)	211	156
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 9)	255	218
Engagements (note 6)		
	3 842 $	3 395 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Le président du conseil

Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

(en milliers de dollars)

Exercice terminés le 31 mars

	2008	2007
Produits :		
Honoraires :		
Fonds de retraite dans les services publics	6 756 $	6 001 $
Fonds de retraite des enseignants	5 679	5 131
Fonds de retraite des juges	41	37
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	113	114
Autres	1	1
	12 590	11 284
Charges :		
Salaires et charges sociales	5 390	4 378
Frais de gestion externe	3 757	4 110
Systèmes d'information	1 166	1 085
Garde de titres	1 019	461
Bureau et entreprise	490	482
Services professionnels	376	389
Loyer de bureaux	279	265
Amortissement	113	114
	12 590	11 284
Variation de l'actif net	- $	– $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

1. Nature des activités

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (« SGPNB ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, qui a été promulguée le 11 mars 1996.

SGPNB est une entité sans capital-actions. SGPNB recouvre la totalité de ses charges d'exploitation et de ses dépenses en immobilisations selon la méthode du recouvrement des coûts. En tant que société d'État, SGPNB est exonérée d'impôts sur le bénéfice au fédéral et au provincial.

Le mandat de SGPNB prescrit par la loi est le suivant :

- agir en qualité de fiduciaire du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds »);
- fournir des services de conseils en placement ainsi que d'autres services pour certains fonds en fiducie;
- promouvoir l'avancement du secteur des services et des marchés financiers dans la province;
- prendre en considération les possibilités de placement dans la province lorsqu'elle élabore ses politiques en matière de placement;
- mener les autres activités ou tâches autorisées ou prescrites par la loi ou encore exigées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Au 31 mars 2008, la valeur marchande estimative des actifs gérés par SGPNB était de 8,7 milliards de dollars (8,7 milliards de dollars au 31 mars 2007). Ces actifs sont détenus dans des fonds en fiducie à participation unitaire distincts, gérés par la SGPNB. SGPNB ne consolide pas les résultats des Fonds ni des fonds en fiducie dans ses états financiers.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est probable. SGPNB comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondant à ceux qui sont utilisés pour l'amortissement des immobilisations en question.

2. Principales conventions comptables (suite)

b) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant moins l'amortissement. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	- 3 ans
Mobilier et matériel	- 12,5 ans
Améliorations locatives	- sur la durée résiduelle du bail

Les actifs détenus aux termes de contrats de location-acquisition sont amortis sur la durée de vie utile estimative des actifs.

Les immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrée.

c) Chiffres donnés à des fins de comparaison

Certains soldes donnés à des fins de comparaison ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice à l'étude.

d) État des flux de trésorerie

Aucun état des flux de trésorerie n'a été dressé, car les renseignements sur ces flux se retrouvent facilement dans les autres états financiers.

3. Modification de convention comptable

En date du 1er avril 2007 ,SGPNB a adopté rétroactivement et sans retraitement les nouvelles recommandations du chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » du *Manuel de l'ICCA* (Institut Canadien des Comptables Agréés). Cette nouvelle norme, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, indique les exigences pour la constatation et l'évaluation des instruments financiers.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats de SGPNB.

4. Prises de position comptable futures

Pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2008, SGPNB adoptera les dispositions du chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir » et celles du chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », lesquels établissent les normes en matière d'informations à fournir et de présentation relativement aux instruments financiers.

L'incidence de l'adoption des normes susmentionnées n'est pas encore connue et ne peut être déterminée de manière raisonnable.

5. Immobilisations

			2008	2007
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	504 $	411 $	93 $	78 $
Mobilier et matériel	386	279	107	109
Améliorations locatives	318	263	55	31
	1 208 $	953 $	255 $	218 $

Au 31 mars 2008, les immobilisations comprenaient 19 $ (néant en 2007) pour la valeur comptable nette des actifs détenus aux termes de contrats de location-acquisition. Pour l'exercice, la charge d'amortissement était de 4 $ (néant en 2007).

6. Engagements

SGPNB loue des locaux et du matériel aux termes de divers contrats de location-exploitation et de location-acquisition qui arrivent à échéance à différentes dates entre 2009 et 2012.

Les paiements minimaux futurs au titre de la location (par exercice et au total) sont les suivants :

2009	246 $
2010	246
2011	246
2012	204
	942 $

7. Passif découlant du régime complémentaire de retraite

SGPNB a un passif estimatif d'environ 254 $ (278 $ en 2007) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés qui ont été accordées en 2003 et en 2004. Ce montant équivaut à la valeur de rachat des versements prévus. Le coût final pour SGPNB variera en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation et de certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements effectués jusqu'à ce jour et les paiements futurs proviendront d'une augmentation des honoraires imputés au Fonds de retraite dans les services publics, au Fonds de retraite des enseignants ainsi qu'au Fonds de retraite des juges.

8. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés à temps plein de SGPNB sont couverts par le régime du Fonds de retraite dans les services publics (le « régime ») du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées aux termes duquel les cotisations sont versées à la fois par SGPNB et par ses employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, SGPNB a passé en charges des cotisations de 306 $ (237 $ en 2007) conformément aux modalités du régime. SGPNB n'a aucune obligation ni aucun droit de façon directe à l'égard de toute obligation non capitalisée ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.

b) Indemnité de retraite

Les employés à temps plein de SGPNB ont droit, au moment de leur départ à la retraite, à une indemnité de retraite dont la valeur est établie en fonction de leurs années de service. Pendant la durée de la carrière de ses employés, SGPNB enregistre une charge à payer relativement aux sommes estimatives futures qu'elle devra verser, sommes qui sont établies à l'aide de calculs et d'hypothèses actuariels. Les versements effectués viennent réduire la charge à payer. Il s'agit d'un régime sans capitalisation ne comportant aucun actif spécifique distinct pour le règlement des obligations.

Selon une évaluation actuarielle effectuée le 31 mars 2005, SGPNB avait comptabilisé une obligation transitoire de 118 $ au 1er avril 2003. Ce montant est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (19 ans) des employés en service.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	Hypothèses	
	2008	**2007**
Taux d'actualisation annuel	5,75%	5,00 %
Hausses salariales annuelles	3,00%	3,00 %
Mortalité	Aucune	Aucune
Cessation d'emploi	Régime du Fonds de retraite dans les services publics	
Âge au départ à la retraite	15 % à 57 ans	
	60 % à 60 ans	
	25 % à 63 ans	
Méthode d'évaluation actuarielle	Répartition des prestations au prorata des années de services	

8. Avantages sociaux futurs (suite)

b) Indemnité de retraite (suite)

L'obligation au titre de l'indemnité de retraite se détaille comme suit :

	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	280 $	239 $
Coût des services rendus au cours de l'exercice	33	28
Prestations versées	(5)	—
Intérêts débiteurs	15	13
Perte actuarielle	(24)	—
Solde à la fin de l'exercice (non capitalisé)	299	280
Gain actuariel net non amorti	(2)	(30)
Obligation transitoire non amortie	(86)	(94)
Passif au titre des prestations constituées	211 $	156 $

Le coût des prestations constaté au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2008	2007
Coût des services rendus au cours de l'exercice	33 $	28 $
Intérêts débiteurs	15	13
Amortissement		
Obligation transitoire	6	6
Charge de retraite	54 $	47 $

9. Apports reportés relatifs aux immobilisations

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	218 $	229 $
Apports supplémentaires reçus, montant net	150	103
Moins les montants amortis par imputation aux résultats	(133)	(114)
Solde à la fin de l'exercice	255 $	218 $

10. Opérations entre apparentés

SGPNB est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État de la province du Nouveau-Brunswick, lesquels sont tous sous contrôle commun. SGPNB obtient certains services d'apparentés dans le cours normal de ses activités, lesquels sont inscrits au montant d'échange convenu par les parties.

Des opérations entre apparentés de 10 $ (70 $ en 2007) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer. SGPNB obtient certains services de télécommunications d'un ministère de la province du Nouveau-Brunswick. Les charges d'exploitation comprennent des honoraires de 628 $ (552 $ en 2007).

11. Juste valeur des actifs et des passifs financiers

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs – Fonds de retraite, des autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et du passif au titre du régime de retraite de SGPNB se rapproche de leur valeur comptable.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers des

- Fonds de retraite dans les services publics
- Fonds de retraite des enseignants
- Fonds de retraite des juges

Exercice terminé le 31 mars 2008

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers de chacun des fonds de retraite suivants à savoir le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges, incombe à la direction de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick en sa qualité de fiduciaire. Ces états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration.

La direction a dressé les états financiers conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. Les présents états financiers sont à usage particulier et ils reflètent l'actif net détenu en fiducie ainsi que l'évolution de l'actif net détenu en fiducie conformément aux règles comptables indiquées à la note 1 afférente aux états financiers.

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick maintient des livres comptables, des systèmes d'information ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion qui fournissent un degré raisonnable de certitude que l'information financière disponible est exacte, que les actifs sont protégés et que les ressources sont gérées de manière efficace.

Le conseil d'administration, par le truchement de son comité de vérification, s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la communication de l'information financière. Il appartient au comité d'examiner les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.

Jan Imeson, CA
Le chef des services financiers

John A. Sinclair
Le président et Chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2008 et les états de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie de l'exercice terminé à cette date. Les présents états financiers ont été établis conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2008 ainsi que de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie pour l'exercice terminé à cette date selon la méthode comptable décrite à la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite des services publics, le Fonds de retraite des enseignants, le Fonds de retraite des juges ainsi que par le ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick, conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés
Fredericton (N.-B.) Canada
Le 16 mai 2008

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2008

	Page
Fonds de retraite dans les services publics	
État de l'actif net détenu en fiducie	40
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	40
Fonds de retraite des enseignants	
État de l'actif net détenu en fiducie	41
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	41
Fonds de retraite des juges	
État de l'actif net détenu en fiducie	42
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	42
Notes afférentes aux états financiers	43

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite dans les services publics
État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Aux 31 mars 2008

	2008	2007
Actif :		
Placements *(note 5)*	4 720 465 $	4 701 559 $
Apports à recevoir	11 518	8 441
Autres montants à recevoir	234	133
	4 732 217	4 710 133
Passif :		
Créditeurs et charges à payer *(note 8)*	2 210	2 060
Actif net	4 730 007 $	4 708 073 $

Fonds de retraite dans les services publics
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminés les 31 mars 2008

	2008	2007
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice, solde déjà établi	4 708 073 $	4 339 527 $
Incidence de l'adoption des nouvelles normes concernant les instruments financiers *(note 3)*	(952)	-
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	4 707 121	4 339 527
Augmentation de l'actif net :		
Revenu de placement *(note 7)*	32 428	378 679
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	146 275	136 584
Cotisations d'amortissement de l'employeur	56 367	53 941
	235 070	569 204
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	202 323	191 703
Paiements versés au promoteur pour les charges	2 450	2 373
Honoraires versés à la SGPNB	7 411	6 582
	212 184	200 658
Augmentation nètte de l'exercice	22 886	368 546
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	4 730 007 $	4 708 073 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Le président du conseil

Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des enseignants
État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Aux 31 mars 2008

	2008	2007
Actif :		
Placements *(note 5)*	3 938 173 $	3 978 534 $
Apports à recevoir	3 088	3 890
Autres montants à recevoir	112	113
	3 941 373	3 982 537
Passif :		
Créditeurs et charges à payer *(note 8)*	1 801	1 602
Actif net	3 939 572 $	3 980 935 $

Fonds de retraite des enseignants
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminés les 31 mars 2008

	2008	2007
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice, solde déjà établi	3 980 935 $	3 732 270 $
Incidence de l'adoption des nouvelles normes concernant les instruments financiers *(note 3)*	(790)	-
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	3 980 145	3 732 270
Augmentation de l'actif net :		
Revenu de placement *(note 7)*	30 478	316 853
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	78 281	73 888
Cotisations d'amortissement de l'employeur	81 934	78 406
	190 693	469 147
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	223 679	213 485
Paiements versés au promoteur pour les charges	1 357	1 337
Honoraires versés à la SGPNB	6 230	5 660
	231 266	220 482
Augmentation (diminution) nette de l'exercice	(40 573)	248 665
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	3 939 572 $	3 980 935 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Le président du conseil

Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des juges
État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Aux 31 mars 2008

	2008	2007
Actif :		
Placements *(note 5)*	28 654 $	29 037 $
Apportsà recevoir	7	5
	28 661	29 042
Passif :		
Créditeurs et charges à payer *(note 8)*	28	12
Actif net	28 633 $	29 030 $

Fonds de retraite des juges
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminés les 31 mars 2008

	2008	2007
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice, solde déjà établi	29 030 $	27 524 $
Incidence de l'adoption des nouvelles normes concernant les instruments financiers *(note 3)*	(6)	-
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	29 024	27 524
Augmentation de l'actif net :		
Revenu de placement *(note 7)*	205	2 348
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	601	573
	806	2 921
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	1 092	1 359
Paiements versés au promoteur pour les charges	58	12
Honoraires versés à la SGPNB	47	44
	1 197	1 415
Augmentation nette de l'exercice	(391)	1 506
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	28 633 $	29 030 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Le président du conseil

Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie
Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2008

Les actifs du Fonds de retraite dans les services publics (« FRSP »), du Fonds de retraite des enseignants (« FRE ») et du Fonds de retraite des juges (« FRJ ») (collectivement les « Fonds ») sont détenus en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (la « SGPNB »). La SGPNB a été nommée fiduciaire le 11 mars 1996 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, à savoir la Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (la « Loi sur la SGPNB »). La responsabilité de la gestion de l'actif des Fonds incombe à la SGPNB depuis le 1er avril 1996.

Le 1er avril 1998, l'actif des Fonds a été viré à des fonds en fiducie à participation unitaire créés par la SGPNB. Cette structure par portefeuilles facilite la gestion collective des placements et l'administration de l'actif. À la fin de l'exercice, il existait 18 fonds en fiducie à participation unitaire, chacun ayant son propre objectif de placement. Chaque Fonds détient des parts de ces fonds en fiducie à participation unitaire conformément à sa politique d'investissement.

1. Régles comptables

Les présents états financiers n'ont pas été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, et ils n'étaient pas censés être dressés selon ces principes. Ils sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants, le Fonds de retraite des juges ainsi que par le ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick, conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la SGPNB*. Les règles comptables utilisées pour l'établissement des présents états financiers s'écartent considérablement des principes comptables généralement reconnus du Canada du fait qu'elles ne tiennent pas compte des provisions actuarielles des régimes. En conséquence, les présents états financiers ne visent pas à montrer si les actifs des régimes sont suffisants pour satisfaire les obligations des régimes au titre des prestations constituées.

2. Principales conventions comptables

(a) Entité comptable :

L'information contenue dans les présents états financiers ne touche que les actifs de chacun des Fonds gérés par la SGPNB. Les apports aux Fonds et les paiements à partir de ces derniers sont déterminés par le promoteur des Fonds, soit le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Celui-ci est responsable de l'administration des sommes perçues auprès des membres et des paiements qui leur sont faits.

(b) Placements :

Tous les placements des Fonds sont représentés par des parts détenues dans chacun des fonds en fiducie à participation unitaire. La valeur totale correspond à la valeur liquidative par part calculée, multipliée par le nombre de parts détenues. Les placements dans les fonds en fiducie à participation unitaire sont évalués à leur juste valeur à la date des états financiers. Pour ce qui est des titres cotés en bourse, la juste valeur correspond au dernier cours acheteur pour les positions acheteur, et au dernier cours vendeur pour les positions vendeur. Les titres qui ne sont pas cotés en bourse sont évalués selon les données du service de cotation d'un courtier reconnu. La juste valeur des placements en actions de sociétés fermées et en valeurs immobilières canadiennes est estimée à l'aide d'une combinaison de méthodes, notamment celles de l'actualisation des flux de trésorerie, des multiples de capitalisation des bénéfices, de l'évaluation par un tiers et des opérations comparables récentes. Les placements dans des instruments du marché monétaire sont indiqués au prix coûtant, lequel se rapproche de la juste valeur.

2. Principales conventions comptables (suite)

(c) Cotisations :
Les cotisations du promoteur et des employeurs sont constatées dans la période au cours de laquelle les retenues sur le salaire sont effectuées.

(d) Revenu de placement :
Le revenu de placement comprend les gains et les pertes, réalisés et non réalisés, de la valeur des parts détenues dans chacun des fonds en fiducie à participation unitaire. Les opérations de placement sont constatées par le fonds en fiducie à participation unitaire sous-jacent à la date de l'opération.

(e) Conversion des devises :
Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de l'actif net détenu en fiducie. Le revenu et les frais de placement sont convertis aux taux en vigueur à la date de chaque opération. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont pris en compte dans le revenu de placement.

(f) Incertitude relative à la mesure :
La préparation d'états financiers conformément aux règles comptables communiquées au lecteur exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. L'élément le plus important qui exige de recourir à des estimations est l'évaluation des placements à la juste valeur. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations.

(g) Instruments financiers dérivés :
Un dérivé s'entend d'un contrat financier dont la valeur est tirée de la valeur nominale d'actifs sous-jacents, d'indices, de taux d'intérêt ou de taux de change. Les Fonds, en raison de leurs placements dans des fonds en fiducie à participation unitaire, sont parties à certains contrats sur instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme, des swaps de devises et des swaps sur le rendement total d'actions. Les Fonds utilisent ces instruments afin de gérer les risques et d'avoir accès à certaines catégories d'actifs sans avoir à acheter ou à vendre directement l'actif sous-jacent. Les contrats de swap donnent lieu à un risque de crédit en raison du fait qu'il subsiste la possibilité que les contreparties ne soient pas en mesure de respecter les conditions dont les contrats sont assortis. Il existe également des risques liés aux fluctuations de la valeur des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, selon le cas.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées à l'état de l'évolution de l'actif net de l'exercice.

Les swaps sur le rendement total d'actions négociés sur les marchés hors cote sont des accords contractuels conclus par deux contreparties aux termes desquels elles s'engagent à s'échanger des rendements financiers à des conditions fixées à l'avance, qui sont fonction de montants nominaux. Les swaps sur le rendement total d'actions sont évalués d'après leur valeur à la cote. Les contrats de change à terme sont évalués en fonction des cours du change. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises sont évalués d'après les renseignements sur la valeur à la cote obtenus auprès de Bloomberg.

(h) Impôts sur le revenu :
Les régimes sont des fiducies de pension agréées au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* et ne sont pas assujettis à l'impôt.

3. Modification de convention comptable

Depuis le 1er avril 2007, les Fonds ont adopté, de manière rétroactive et sans retraitement des chiffres des périodes correspondantes, les recommandations du chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »), « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Cette nouvelle norme modifie la façon dont certains placements sont évalués aux fins comptables, car elle exige que la juste valeur des titres cotés soit établie à l'aide des derniers cours acheteurs pour les positions acheteur et des derniers cours vendeurs pour les positions vendeur. La nouvelle norme exige de surcroît que tous les coûts de transaction soient passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, plutôt que d'être inclus dans les coûts d'acquisition du placement.

Tous les placements des Fonds sont représentés par des parts détenues dans chacun des fonds en fiducie à participation unitaire. Ces derniers ont adopté eux aussi, aux fins comptables, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures, les recommandations du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*. Les placements effectués dans les fonds en fiducie à participation unitaire sont évalués à leur juste valeur comptable (valeur liquidative aux fins des PCGR) à la date des états financiers. Les achats et rachats de parts de chaque fonds en fiducie à participation unitaire sont évalués à la date de l'opération d'après le produit de la valeur liquidative calculée (valeur liquidative quotidienne) et du nombre de parts. La valeur liquidative quotidienne utilise les cours de clôture pour les titres cotés.

Tous les instruments financiers ont été classés comme détenus à des fins de transaction, si bien que toute variation de la juste valeur se traduit par des gains ou des pertes non réalisés qui sont comptabilisés immédiatement en résultat. Les coûts de transaction, y compris les coûts d'acquisition et de vente, sont indiqués sous un poste distinct à l'état des résultats.

L'adoption de cette nouvelle norme, qui a donné lieu à une diminution du solde d'ouverture de la valeur des placements et à une diminution correspondante de l'actif net au bilan, s'est chiffrée comme suit : 952 $ pour le Fonds de retraite dans les services publics, 790 $ pour le Fonds de retraite des enseignants et 6 $ pour le Fonds de retraite des juges.

4. Exigences comptables futures

Instruments financiers et présentation

À compter du 1er avril 2008, les Fonds seront tenus de se conformer aux recommandations prescrites dans les chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*. Ces deux chapitres remplaceront le chapitre 3861 actuel, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Les normes en matière de présentation demeurent inchangées. Cependant les normes en matière d'information à fournir seront élargies pour compléter les changements de conventions comptables adoptées conformément aux recommandations du chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ».

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que le 1er janvier 2011 sera la date à laquelle les Normes internationales d'informations financières (IFRS) remplaceront les normes canadiennes actuelles et deviendront les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes. Les Fonds entendent adopter les IFRS pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 aux fins de la communication de leur information financière.

Le passage des PCGR du Canada actuels aux IFRS sera vraisemblablement une tâche importante pour les Fonds. D'ici le 31 mars 2009, la direction prévoit élaborer un plan de conversion détaillé afin de donner suite à ce changement de cap. Les conséquences de ce changement ne sont donc pas encore connues. Le plan de conversion établira une comparaison entre les PCGR du Canada et les IFRS en ce qui concerne toutes les conventions comptables utilisées par les Fonds ainsi que les choix permis.

5. Placements

Les placements des Fonds sont détenus sous forme de parts des fonds en fiducie à participation unitaire dont la SGPNB est le fiduciaire.

Le texte qui suit décrit chacun des fonds en fiducie à participation unitaire qui existaient au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008.

Obligations nominales
Ce fonds investit essentiellement dans des obligations de bonne qualité (obligations dont la cote d'évaluation accordée par une importante agence de cotation est d'au moins BBB) de pays du G-7 et de provinces canadiennes, assorties d'un taux d'intérêt nominal. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son indice de référence, soit l'indice obligataire DEX All Government, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick
Ce fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe émis pour financer l'activité économique au Nouveau-Brunswick. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son indice de référence, l'indice obligataire DEX All Government, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Titres indexés sur l'inflation
Ce fonds investit principalement dans des instruments à revenu fixe des pays du G-7, instruments qui sont rajustés pour tenir compte de l'inflation. L'objectif de rendement est d'obtenir 10 points de base de plus que son indice de référence, l'indice obligataire à rendement réel DEX, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Marché monétaire
Ce fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe échéant à moins de un an. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son indice de référence. L'indice de référence correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de DEX et à 7 % du taux sur les prêts à vue.

Actions canadiennes – stratégie active à long terme
Ce fonds vise à ajouter de la valeur en procédant à un choix prudent de titres et de répartitions sectorielles grâce à la surpondération ou à la sous-pondération des placements sélectionnés par rapport à l'indice. L'objectif de rendement est d'obtenir 150 points de base de plus que son indice de référence, l'indice composé de rendement global S&P/TSX.

Indice d'actions canadiennes *(anciennement Fonds d'actions canadiennes)*
Ce fonds utilise surtout des produits dérivés tels que des swaps et des contrats à terme afin d'avoir accès à divers segments de l'indice composé S&P/TSX. L'effet de levier est évité du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. L'objectif de rendement consiste à obtenir un rendement analogue à celui de l'indice composé de rendement global S&P/TSX, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Actions canadiennes externes
Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des actions de sociétés canadiennes cotées en bourse. L'objectif de rendement est d'obtenir 150 points de base (100 points de base en 2007) de plus que son indice de référence, l'indice composé de rendement global S&P/TSX, sur une moyenne mobile de quatre ans.

5. Placements (suite)

S&P/TSX Completion Index Fund *(anciennement Fonds à faible capitalisation du TSE)*
Ce fonds, qui est géré par un gestionnaire indépendant, investit essentiellement dans les sociétés du S&P/TSX Completion Index. L'objectif de rendement est de dépasser celui de son indice de référence, le S&P/TSX Completion Total Return Index, de 150 points de base (après les frais) (100 points de base en 2007).

Actions de répartition internationales
Ce fonds a été créé pour mettre en application les décisions en matière de répartition de l'actif et pour diversifier les placements en actions en participant aux marchés des actions des États-Unis, du Japon et des pays européens développés. Il pénètre progressivement ces marchés en investissant dans des titres, en utilisant des produits dérivés tels que des contrats à terme normalisés, des options et des swaps, et en investissant dans des fonds en gestion commune de produits indiciels gérés par un gestionnaire indépendant. L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. Ce fonds est également utilisé pour la mise en œuvre de stratégies quantitatives sur les marchés des actions des États-Unis. L'indice de référence est une pondération des indices respectifs du pays ou de la région concernée. Le 1er avril 2008, il a été mis fin à ce fonds (voir la note 9).

Fonds indiciel d'actions EAEO *(anciennement le fonds indiciel d'actions européennes)*
Avant le 1er avril 2008, ce fonds investissait dans des titres inscrits à la cote qui sont inclus dans l'indice MSCI Europe (marchés développés). L'objectif de ce fonds était d'atteindre un taux de rendement égal ou supérieur à celui de cet indice. Les premiers investissements de ce fonds ont été effectués le 9 février 2007. Le 1er avril 2008, l'objectif de placement de ce fonds a été changé pour inclure des titres de l'indice MSCI EAEO (marchés développés). L'objectif de ce fonds est d'atteindre un taux de rendement égal aux dividendes nets du MSCI EAEO (marchés développés).

Actions internationales externes *(anciennement fonds d'actions de sociétés ouvertes)*
Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des actions de sociétés cotées en bourse dans les marchés d'Europe, d'Australasie, d'Extrême-Orient et des États-Unis. L'objectif de rendement est de dépasser de 150 points de base (200 points de base en 2007) le rendement de l'indice de référence, qui est une pondération des indices respectifs du pays ou de la région en cause, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés
Ce fonds vise à ajouter de la valeur en choisissant des titres parmi ceux de sociétés de l'indice composé S&P/TSX ainsi que certains titres de sociétés inscrites en bourse aux États-Unis. Les titres privilégiés par ce fonds sont achetés et compensés par une position vendeur correspondante sur un autre titre provenant du même secteur. Le portefeuille est soutenu par un montant sous-jacent au comptant, et son objectif de rendement est d'obtenir 500 points de base par année, sur une moyenne mobile de quatre ans, de plus que son indice de référence. L'indice de référence correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de DEX et à 7 % du taux des prêts à vue.

5. Placements (suite)

Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique
Ce fonds investit dans des actions de société ouvertes ou fermées ou dans des titres convertibles en actions d'entreprises du Nouveau-Brunswick ou du Canada atlantique. L'objectif de rendement est d'obtenir un taux de rendement réel de 4 % de plus sur un horizon de placement à long terme (en 2007, obtenir 80 points de base de plus que l'indice composé S&P/TSX, sur une moyenne mobile de quatre ans).

Actions de sociétés fermées
Ce fonds est géré par des gestionnaires indépendants et investit principalement dans des actions de sociétés américaines et européennes qui ne sont pas cotées en bourse. L'objectif de rendement est de dépasser celui de l'indice de référence, qui est un mélange des indices de rendement global des sociétés des pays respectifs.

Valeurs immobilières canadiennes
Ce fonds, qui est géré par un gestionnaire indépendant, investit dans des biens immobiliers canadiens par l'intermédiaire de sociétés en commandite ou de véhicules de placement semblables. L'indice de référence correspond au taux d'inflation, lequel est mesuré par le pourcentage de variation sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) du Canada, majoré de 4 %.

Valeurs immobilières américaines
Ce fonds est géré par un gestionnaire indépendant et investit principalement dans des actions cotées en bourse de sociétés de placement immobilier américaines. L'objectif de rendement est de dépasser, à long terme, de 150 points de base l'indice NAREIT® Equity Index, déduction faite des frais.

Marchandises
Ce fonds est utilisé pour mettre en application les décisions en matière de répartition de l'actif et pour diversifier les portefeuilles de placement des clients en participant aux marchés des marchandises. Ce fonds pénètre progressivement ces marchés en utilisant des produits dérivés tels que des contrats à terme et des swaps. L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. L'indice de référence est l'indice de rendement total des marchandises Goldman Sachs S&P (en dollars américains). L'objectif de rendement est d'égaler l'indice de référence.

Investissements des étudiants
Ce fonds est géré par les étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick qui sont inscrits au Programme d'investissement des étudiants. La base initiale était de 1 million de dollars, montant qui doit être investi en respectant le mode de placement préconisé par la SGPNB. Pour ce fonds, l'indice de référence global se compose à 50 % de l'indice composé de rendement global S&P/TSX, à 45 % de l'indice DEX All Government Bond, à 4,65 % (5 % en 2007) de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de DEX et à 0,35 % (0 % en 2007) du taux sur les prêts à vue. Le personnel de la SGPNB surveille attentivement les activités de ce fonds et il exécute et traite toutes les opérations pour le compte des étudiants.

5. Placements (suite)

Les tableaux qui suivent donnent le détail des avoirs en parts de fiducie de chacun des Fonds :

a) Fonds de retraite dans les services publics

	Parts *(nombre)*	Valeur unitaire *(arrondie au dollars le) plus proche)*	2008	2007
Revenu fixe :				
Obligations nominales	715 195	1 757 $	1 256 546 $	1 363 543 $
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	8 978	2 065	18 538	19 078
Titres indexés sur l'inflation	182 413	2 329	424 777	542 154
Marché monétaire	108 742	1 422	154 677	132 823
			1 854 538	2 057 598
Actions :				
Actions canadiennes - stratégie active à long terme	72 126	974	70 271	-
Indice d'actions canadiennes	256 254	2 231	571 825	646 462
Actions canadiennes externes	104 270	2 451	255 551	243 432
S&P/TSX Completion Index	37 545	2 158	81 004	82 971
Actions de répartition internationales	423 631	1 397	591 915	727 846
Fonds indiciel d'actions EAEO	702 820	869	610 294	267 014
Actions internationales externes	55 839	1 327	74 072	132 802
			2 254 932	2 100 527
Placements complémentaires :				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	142 464	1 316	187 540	187 571
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	7 619	947	7 212	6 388
Actions de sociétés fermées	62 688	1 343	84 248	56 861
Valeurs immobilières canadiennes	19 685	2 205	43 410	24 967
Valeurs immobilières américaines	62 409	2 992	186 697	171 912
Marchandises	70 252	1 435	100 806	94 719
			609 913	542 418
Équilibré :				
Investissement des étudiants	485	2 231	1 082	1 016
			4 720 465 $	4 701 559 $

5. Placements (suite)

b) Fonds de retraite des enseignants

	Parts *(nombre)*	Valeur unitaire *(arrondie au dollars le) plus proche)*	2008	2007
Revenu fixe :				
Obligations nominales	607 879	1 757 $	1 068 000 $	1 193 637 $
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	7 490	2 065	15 466	16 145
Titres indexés sur l'inflation	160 643	2 329	374 083	498 563
Marché monétaire	90 526	1 422	128 767	112 155
			1 586 316	1 820 500
Actions :				
Actions canadiennes - stratégie active à long terme	60 172	974	58 624	-
Indice d'actions canadiennes	196 149	2 231	437 702	507 265
Actions canadiennes externes	86 989	2 451	213 198	205 995
S&P/TSX Completion Index	31 322	2 158	67 578	70 210
Actions de répartition internationales	336 514	1 397	470 192	576 129
Fonds indiciel d'actions EAEO	568 209	869	493 405	225 950
Actions internationales externes	46 584	1 327	61 796	112 377
			1 802 495	1 697 926
Placements complémentaires :				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	118 853	1 316	156 458	158 725
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	6 357	947	6 017	5 405
Actions de sociétés fermées	52 299	1 343	70 285	48 116
Valeurs immobilières canadiennes	16 422	2 205	36 215	21 128
Valeurs immobilières américaines	65 220	2 992	195 108	145 476
Marchandises	58 609	1 435	84 100	80 152
			548 183	459 002
Équilibré :				
Investissement des étudiants	528	2 231	1 179	1 106
			3 938 173 $	3 978 534 $

5. Placements (suite)

c) Fonds de retraite des juges

	Parts *(nombre)*	Valeur unitaire *(arrondie au dollars le) plus proche)*	2008	2007
Revenu fixe :				
Obligations nominales	4 341	1 757 $	7 628 $	8 422 $
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	55	2 065	113	118
Titres indexés sur l'inflation	1 107	2 329	2 578	3 348
Marché monétaire	659	1 422	937	819
			11 256	12 707
Actions :				
Actions canadiennes - stratégie active à long terme	438	974	426	-
Indice d'actions canadiennes	1 556	2 231	3 471	3 993
Actions canadiennes externes	633	2 451	1 551	1 503
S&P/TSX Completion Index	228	2 158	492	512
Actions de répartition internationales	2 572	1 397	3 593	4 496
Fonds indiciel d'actions EAEO	4 266	869	3 705	1 649
Actions internationales externes	339	1 327	450	820
			13 688	12 973
Placements complémentaires :				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	865	1 316	1 138	1 158
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	46	947	44	39
Actions de sociétés fermées	381	1 343	511	351
Valeurs immobilières canadiennes	119	2 205	264	154
Valeurs immobilières américaines	379	2 992	1 133	1 062
Marchandises	426	1 435	612	585
			3 702	3 349
Équilibré :				
Investissement des étudiants	4	2 231	8	8
			28 654 $	29 037 $

6. Gestion des risques de placement

Les placements sont exposés à de nombreux risques. La gestion des risques englobe la compréhension et la gestion active des risques associés à tous les domaines du secteur et à l'environnement de fonctionnement qui le caractérise. Essentiellement, les placements sont exposés aux risques associés aux fluctuations des taux de change, à la volatilité des taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de crédit. La SGPNB a mis en place un ensemble de principes et de procédés officiels qui établissent les règles de répartition des placements entre des titres de participation et des titres à revenu fixe, qui exigent la diversification des placements à l'intérieur des catégories et qui imposent des limites à l'envergure du risque que comportent les placements et les contreparties. De plus, la SGPNB se sert, le cas échéant, d'instruments dérivés pour l'aider à gérer ces risques.

a) **Risque de change** : les fonds en fiducie à participation unitaire sont exposés au risque de change lorsque les placements sont faits dans une monnaie autre que le dollar canadien. Les fluctuations de la valeur relative du dollar canadien par rapport aux devises peuvent entraîner un effet positif ou négatif sur la juste valeur des placements. La SGPNB atténue ce risque en ayant recours à des contrats de change à terme. *Voir également la note 9.*

Le montant net du risque de change non couvert sous-jacent au 31 mars 2008 est le suivant :

Fonds de retraite dans les services publics

Monnaie	2008 Risque net	%	2007 Risque net	%
Dollar américain	(2 358) $	—	15 721 $	0,3
Euro	(27 660)	(0,6)	(59 356)	(1,3)
Yen	123 215	2,6	1 367	—
Livre sterling	(15 483)	(0,3)	(39 856)	(0,8)
Franc suisse	(4 548)	(0,1)	(13 656)	(0,3)
Couronne danoise	(2 382)	(0,1)	(1 131)	—
Couronne norvégienne	(1 521)	—	(2 626)	(0,1)
Couronne suédoise	(3 576)	(0,1)	(6 311)	(0,1)
Autre	57 669	1,2	—	—
Net risque de change non couvert	123 356	2,6	105 848	(2,3)
Dollar canadian	4 597 110	97,4	4 807 407	102,3
Actif net	4 720 466 $	100,0	4 701 559 $	100,0

6. Gestion des risques de placement (suite)

Fonds de retraite des enseignants

Monnaie	2008 Risque net	%	2007 Risque net	%
Dollar américain	(2 617) $	(0,1)	13 245 $	0,3
Euro	(23 352)	(0,6)	(50 312)	(1,2)
Yen	99 695	2,5	1 082	—
Livre sterling	(13 162)	(0,3)	(33 910)	(0,8)
Franc suisse	(3 844)	(0,1)	(11 556)	(0,3)
Couronne danoise	(1 991)	(0,1)	(957)	—
Couronne norvégienne	(1 282)	—	(2 222)	(0,1)
Couronne suédoise	(2 999)	(0,1)	(5 340)	(0,1)
Autre	46 623	1,2	—	—
Net risque de change non couvert	97 071	2,4	89 970	(2,2)
Dollar canadian	3 841 100	97,6	4 068 505	102,2
Actif net	3 938 171 $	100,0	3 978 535 $	100,0

Fonds de retraite des juges

Monnaie	2008 Risque net	%	2007 Risque net	%
Dollar américain	(14) $	—	97 $	0,3
Euro	(168)	(0,6)	(367)	(1,3)
Yen	748	2,6	8	—
Livre sterling	(94)	(0,3)	(246)	(0,8)
Franc suisse	(28)	(0,1)	(84)	(0,3)
Couronne danoise	(14)	(0,1)	(7)	—
Couronne norvégienne	(9)	—	(16)	(0,1)
Couronne suédoise	(22)	(0,1)	(39)	(0,1)
Autre	350	1,2	—	—
Net risque de change non couvert	749	2,6	654	(2,3)
Dollar canadian	27 905	97,4	29 691	102,3
Actif net	28 654 $	100,0	29 037 $	100,0

b) **Risque de taux d'intérêt** : ce risque s'entend de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur marchande des placements d'un fonds en fiducie à participation unitaire. Des lignes directrices qui régissent la durée et les distributions pour ce qui est du portefeuille de titres à revenu fixe sont conçues pour réduire le risque de volatilité des taux d'intérêt.

6. Gestion des risques de placement (suite)

c) **Risque de marché** : le risque de marché s'entend du risque de variation de la valeur d'un placement en raison de changements dans les prix du marché, que ces changements soient provoqués par des facteurs inhérents à un placement donné ou par des facteurs touchant tous les titres négociés sur ce marché. La politique de la SGPNB consiste à investir dans un portefeuille de placements diversifié, en fonction des critères énoncés dans son manuel de politiques et de procédés de placement et à recourir à des contrats sur instruments dérivés qui sont conçus de façon à réduire les répercussions du risque de marché.

La SGPNB mène certaines activités de placement pour le compte des Fonds en effectuant des opérations avec des courtiers sur des bourses réglementées et sur le marché hors cote. Les stratégies de placement peuvent comprendre le recours à des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme ou des swaps sur rendement total. Les stratégies de placement comportent également des stratégies dites « à faible corrélation avec les marchés » au moyen desquelles un placement qui se trouve dans une position acheteur sur un titre est jumelé à une position vendeur sur un autre titre, ces titres provenant généralement du même secteur. Généralement les courtiers exigent que des biens soient donnés en garantie des fluctuations éventuelles du marché lorsqu'ils effectuent des opérations sur des instruments financiers dérivés ou lorsqu'ils adoptent des positions vendeur en ce qui a trait à des titres. L'énoncé des politiques de placement de chaque Fonds interdit le recours à l'effet de levier dans le portefeuille de placement. Par conséquent, dans la mesure où il existe un risque lié au marché découlant des instruments dérivés, les Fonds continueront de garder un montant sous-jacent au comptant égal au montant du risque lié au marché. Les stratégies à faible corrélation avec les marchés réduisent le risque de marché du fait qu'elles respectent des limites maximales en matière de placement de même que des contraintes en matière de déclenchement des ordres boursiers, et ces stratégies sont supportées par des sommes sous-jacentes au comptant.

Au 31 mars 2008, la juste valeur des titres qui avaient été déposés en garantie auprès de diverses institutions financières est la suivante :

	2008	2007
Fonds de retraite dans les services publics	138 600 $	140 943 $
Fonds de retraite des enseignants	122 059	128 187
Fonds de retraite des juges	841	870
	261 500 $	270 000 $

d) **Risque de crédit** : les Fonds sont exposés au risque de crédit dans l'éventualité où une contrepartie serait en situation de défaut ou deviendrait insolvable. La SGPNB a établi des critères de placement qui ont été conçus pour gérer le risque de crédit en imposant des limites à l'exposition au risque de crédit provenant de chacune des sociétés avec lesquelles elle traite. La valeur comptable des portefeuilles de placements représente le risque de crédit maximal au 31 mars 2008 *(voir la note 5)*. Cela vaut également pour les autres actifs puisque la période à courir jusqu'à leur règlement est à court terme.

7. Revenu de placement

a) Fonds de retraite dans les services publics

	2008	2007
Revenu fixe :		
Obligations nominales	84 553 $	72 097 $
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	1 529	1 150
Titres indexés sur l'inflation	22 002	1 494
Marché monétaire	4 724	5 976
	112 808	80 717
Actions :		
Actions canadiennes - stratégie active à long terme	(1 868)	-
Indice d'actions canadiennes	43 603	89 976
Actions canadiennes externes	10 545	27 188
S&P/TSX Completion Index	(2 324)	9 539
Actions de répartition internationales	(98 371)	93 321
Fonds indiciel d'actions EAEO	(48 357)	2 066
Actions internationales externes	(16 756)	20 423
	(113 528)	242 513
Placements complémentaires :		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	15 522	14 100
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	700	(86)
Actions de sociétés fermées	17 002	7 111
Valeurs immobilières canadiennes	3 801	10 930
Valeurs immobilières américaines	(30 182)	30 683
Marchandises	26 238	(7 376)
	33 081	55 362
Équilibré :		
Investissement des étudiants	67	87
	32 428 $	378 679 $

7. Revenu de placement (suite)

b) Fonds de retraite des enseignants

	2008	2007
Revenu fixe :		
Obligations nominales	71 862 $	63 800 $
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	1 281	984
Titres indexés sur l'inflation	19 037	1 336
Marché monétaire	3 872	5 233
	96 052	71 353
Actions :		
Actions canadiennes - stratégie active à long terme	(1 535)	-
Indice d'actions canadiennes	34 606	71 593
Actions canadiennes externes	9 036	23 208
S&P/TSX Completion Index	(1 898)	8 124
Actions de répartition internationales	(78 141)	75 945
Fonds indiciel d'actions EAEO	(39 285)	1 757
Actions internationales externes	(13 963)	17 467
	(91 180)	198 094
Placements complémentaires :		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	13 087	12 043
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	587	(72)
Actions de sociétés fermées	14 286	6 054
Valeurs immobilières canadiennes	3 171	9 339
Valeurs immobilières américaines	(27 611)	26 281
Marchandises	22 013	(6 332)
	25 533	47 313
Équilibré :		
Investissement des étudiants	73	93
	30 478 $	316 853 $

7. Revenu de placement (suite)

c) Fonds de retraite des juges

	2008	2007
Revenu fixe :		
Obligations nominales	516 $	449 $
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	9	7
Titres indexés sur l'inflation	134	9
Marché monétaire	29	38
	688	503
Actions :		
Actions canadiennes - stratégie active à long terme	(12)	-
Indice d'actions canadiennes	269	555
Actions canadiennes externes	66	167
S&P/TSX Completion Index	(14)	59
Actions de répartition internationales	(599)	576
Fonds indiciel d'actions EAEO	(294)	13
Actions internationales externes	(102)	128
	(686)	1 498
Placements complémentaires :		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	95	88
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	4	-
Actions de sociétés fermées	104	45
Valeurs immobilières canadiennes	23	68
Valeurs immobilières américaines	(185)	191
Marchandises	161	(46)
	202	346
Équilibré :		
Investissement des étudiants	1	1
	205 $	2 348 $

8. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer des trois fonds en fiducie combinés comprennent un montant de 3 277 $ (2 900 $ en 2007) à payer à la SGPNB.

9. Événements postérieurs à la date du bilan

Le 1er avril 2008, le rachat des parts en circulation a mis fin au Fonds d'actions de répartition internationales, après quoi les actifs de ce fonds ont été transférés comme suit : (37 874) $ au Fonds indiciel d'actions EAEO, 219 450 $ à Quantitative Strategies Fund, fonds nouvellement créé, 897 399 $ au Fonds indiciel d'actions américaines, fonds nouvellement créé également et (13 291) $ en juste valeur de contrats de change à terme dans l'opération décrite ci-dessous.

Également le 1er avril 2008, chacun des fonds s'est établi une fiducie de constituant distincte (la « fiducie de couverture »), la SGPNB en ayant été nommée fiduciaire aux termes de la déclaration de fiducie. Les fiducies de couverture ont pour objet de faciliter les décisions en matière de politique de couverture du risque de change. Les contrats de change existants ont été cédés, le cas échéant, par les fonds en fiducie à participation unitaire aux fiducies de couverture dans une proportion analogue à celle que chaque Fonds détenait dans le fonds en fiducie à participation unitaire.

	31 mars 2008 Valeur nominale	Fonds de couverture des opérations de change du FRSP	Fonds de couverture des opérations de change du FRE	Fonds de couverture des opérations de change du FRJ
Actions de répartition internationales	687 075 $	381 618 $	303 141 $	2 317 $
Merchandises	179 293	97 424	81 277	591
Actions internationales externes	136 384	74 108	61 826	450
Fonds indiciel d'actions EAEO	672 814	370 790	299 773	2 251
Titres indexés sur l'inflation	11 307	5 994	5 278	36
Actions de sociétés fermées	152 492	82 861	69 128	503
Valeurs mobilières américaines	385 743	188 065	196 537	1 142